

REPUBLIQUE DU BENIN

COMITE NATIONAL DU RECENSEMENT

MINISTERE CHARGE DU PLAN, DE LA PROSPECTIVE
ET DU DEVELOPPEMENT

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE



***TROISIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA
POPULATION ET DE L'HABITATION***

FEVRIER 2002



**SYNTHESE DES
ANALYSES EN BREF**

***DIRECTION DES ETUDES DEMOGRAPHIQUES
Cotonou, Octobre 2003***

SOMMAIRE

NOTE METHODOLOGIQUE SUR LE RGPH-3	III
REPARTITION SPATIALE, MIGRATION ET STRUCTURE PAR SEXE ET AGE.....	7
DYNAMIQUE DE LA POPULATION.....	14
CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES ET ECONOMIQUES.....	19
UNE POPULATION VULNERABLE IMPORTANTE AVEC DES PROBLEMES SPECIFIQUES.....	28
MENAGE, CONDITION D'HABITATION ET PAUVRETE	40

NOTE METHODOLOGIQUE SUR LE RGPH-3

Bref aperçu de la stratégie de collecte et de traitement du RGPH-3

Par décret N°99-459 du 22 septembre 1999, le Gouvernement Béninois a retenu d'organiser le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-3).

Ce troisième Recensement a été réalisé du 15 février au 1^{er} mars 2002, soit dix ans jour pour jour après le deuxième Recensement. C'est le deuxième Recensement après la "Conférence des Forces Vives de la Nation" de Février 1990.

Un Recensement Général de la Population et de l'Habitation est un comptage complet à une date déterminée de la population d'un pays donné, d'une ville ou d'une région et un inventaire de son habitation. Il s'agit ici de dénombrer, c'est-à-dire de compter, sans omission, ni répétition, les personnes et/ou les ménages. Cette opération a utilisé 7.506 Agents Recenseurs, 1.507 Chefs d'Equipe, 252 contrôleurs et 18 superviseurs régionaux pour collecter les informations sur toutes les personnes résidant au Bénin, ainsi que sur les conditions de vie des ménages à l'aide du questionnaire ménage. La technique de collecte utilisée est l'interview directe de porte à porte. Cette méthode consiste à se présenter dans chaque ménage, à poser des questions au Chef de Ménage et à tous ses membres capables d'y répondre et à inscrire sur le questionnaire ménage les renseignements recueillis.

Pour la réalisation de ce recensement, le Bénin a été découpé, lors de l'opération de la cartographie censitaire, en 7.352 petites portions appelées Zones de Dénombrement (ZD). Chaque Zone de Dénombrement est confiée à un Agent Recenseur dont le rôle a consisté à y dénombrer toutes les personnes, ainsi que les ménages y résidant.

Les informations collectées ont été codifiées, saisies, apurés et tabulés à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) à Cotonou pendant 8 mois par 12 Agents vérificateurs, 60 Agents Codificateurs, 70 Agents de saisie sous la supervision de 2 cadres Analystes-Programmeurs et de 2 Analystes-Programmeurs Assistants. Le traitement des questionnaires ménages consiste d'une part à traduire en langage les informations collectées et de les rentrer dans les micro-ordinateurs pour faciliter la tabulation et l'analyse d'autre part.

Evaluation de l'exhaustivité du dénombrement et de la qualité des données collectées sur certaines variables

Dans plusieurs recensements, on assiste parfois à un double compte des personnes ou des ménages, ou encore à des omissions des individus et/ou des ménages. Pour s'assurer de l'exhaustivité du RGPH-3, il a été organisé trois mois après le dénombrement général, une Enquête Post-Censitaire dont le but principal était de mesurer la couverture du dénombrement, son exhaustivité territoriale et démographique, et la fiabilité des informations enregistrées pour certaines variables importantes. Cette enquête a utilisé la même stratégie de collecte que celle du dénombrement général afin de s'assurer de la comparabilité des données issues des deux sources. Cette opération a eu lieu du 10 au 24 Avril 2002. L'Enquête Post-Censitaire (EPC) consiste en un re-dénombrement des ménages dans un échantillon stratifié et tiré à un degré de 100 ZD proportionnellement à leur taille (effectifs préliminaires de population au RGPH3). La base de sondage est constituée des ZD découpées lors de la cartographie du RGPH3. Les domaines d'étude retenus sont : Cotonou, la strate Autres Villes, la strate Rurale à Forte Croissance et la Strate Rurale à Faible Croissance.

Au niveau national, le taux de couverture du RGPH3 est de 96,2% contre 95,8% au deuxième recensement. La couverture varie par strate. Les taux de couverture les plus élevés sont obtenus dans les strates rurales (97,8 % pour la strate rurale à faible croissance et 97,3% pour la strate rurale à forte croissance). C'est dans Cotonou et dans les autres villes qu'on a enregistré les taux de couverture les plus faibles (respectivement 94% et 95,6%).

Apurement et imputation des données.

Dans les données issues d'une enquête ou d'un recensement, plusieurs erreurs peuvent s'y introduire, erreurs dues à la collecte elle-même, à la saisie des données, etc. Aussi, il existe entre certaines variables, une relation logique (par exemple: une fille de huit ans ne peut avoir accouché) qu'il est essentiel de préserver ou des modalités fixes de certaines variables qui ne doivent souffrir d'aucune ambiguïté (le sexe par exemple). Il est dès lors recommandé de procéder à des corrections par l'élaboration des tests de cohérence qu'on applique aux données pour éliminer toutes les erreurs possibles.

Les méthodes d'imputation auxquelles a eu recours le RGPH-3 sont :

-Les méthodes d'imputation déductive :

méthode permettant de déduire avec «certitude» une donnée dont la valeur est manquante ou incohérente; ce type d'imputation est fonction de l'ensemble de réponses fournies au titre des autres rubriques du questionnaire.

-Les méthodes d'imputation par la moyenne: méthode ayant pour effet d'attribuer la valeur moyenne de la rubrique (calculée pour les enregistrements acceptés), à la réponse manquante ou incohérente de tous les enregistrements rejetés.

Cette phase a duré un mois (Juin 2003) et a regroupé six cadres démographiques, statisticiens et informaticiens qui ont conduit le RGPH3.

Définitions des concepts de base du RGPH-3

Une multitude de concepts ont été utilisés lors du Recensement dont il est important de rappeler le contenu afin que tous les utilisateurs aient une compréhension unique. Il s'agit notamment du :

- **Ménage :** Le concept de "ménage" est fondé sur les dispositions prises par les personnes individuellement ou d'une façon collective afin de pourvoir à leurs besoins vitaux. On distingue deux sortes de ménages : le ménage ordinaire et le ménage collectif.
- **Ménage ordinaire :** c'est un ensemble de personnes apparentées ou non, reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé "Chef de Ménage" et dont les ressources et les dépenses sont également communes. Elles habitent le plus souvent sous un même toit, dans la même cour ou la même concession.
- **Ménage collectif :** le ménage collectif est défini comme un groupe de personnes qui n'ont généralement pas de lien de parenté mais qui vivent en commun dans un établissement pour des raisons de discipline, de voyage, de santé, d'études ou de travail.
- **Milieu urbain :** il est défini comme une zone hétérogène qui regroupe tout chef lieu de commune ayant au moins 10.000 habitants et au moins une des infrastructures ci-après : bureau de

poste et télécommunication, bureau de recette perception du trésor public, système d'adduction d'eau (SBEE), électricité (SBEE), centre de santé, collège d'enseignement général avec 2^{ème} cycle, d'une part et tout arrondissement ayant au moins quatre des infrastructures énumérées ci-dessus et au moins 10 000 habitants.

- **Noyau familial** : C'est un sous groupe du ménage comportant un couple avec ou sans enfants, ou un adulte avec au moins un de ses enfants. Il s'agit des personnes unies par le lien conjugal et/ou le lien biologique (lien paternel ou maternel).
- **Population active** : Est considérée comme active, toute personne de 10 ans ou plus occupée ou en chômage ou cherchant un emploi pour la première fois.
- **Personne occupée** : est toute personne ayant travaillé au moins une semaine de façon continue ou non au cours des trois (3) derniers mois précédant le recensement.
- **Secteur informel** : C'est un ensemble d'unités de production dont l'activité est informelle.
- **Activité informelle** : C'est toute activité non enregistrée et/ou dépourvue de comptabilité formelle écrite, exercée à titre d'emploi principal, par une personne en tant que patron ou à son propre compte.
- **Rentier (REN)** : C'est une personne qui dispose d'une fortune personnelle lui permettant de vivre sans travailler. C'est le cas des propriétaires de maison en location qui ne travaillent plus ou de quelqu'un qui a placé de l'argent

c'est-à-dire un actionnaire à qui cela rapporte de l'argent pour survivre.

- **Retraité (RET)** : C'est toute personne (Homme ou Femme) qui a cessé d'exercer une activité économique et qui perçoit une forme quelconque de pension de retraite ou d'invalidité. Mais dès lors qu'un retraité exerce ou a exercé une activité économique durant la période de référence, il sera considéré comme actif même s'il continu de percevoir sa pension.
- **Autre inactif (AINA)** : Est considéré comme autre inactif toute personne qui est dépourvue d'occupation, qui n'exerce aucune activité économique et n'est pas à la recherche d'un emploi.
- **Chômeur (CHO)** : Est une personne qui a travaillé au moins une fois dans sa vie et qui a perdu son emploi **avant la période de référence** mais qui est actuellement en quête d'un nouvel emploi.
- **Ménagère (MEN)** : Elle est la femme qui s'occupe uniquement des travaux ménagers et des enfants sans en tirer un revenu.
- **Cherche 1^{er} emploi ou 1^{er} travail (CT)** : Toute personne en quête de son premier emploi.
- **Enfants confiés ou placés** : Un enfant confié ou placé est un enfant placé par ses parents ou des tiers (tuteur, intermédiaire ...), chez d'autres parents ou personnes étrangères à la famille et pris en charge. Il est généralement placé à partir de 6 ans (ou moins
- **Handicap** est "le désavantage résultant pour un individu d'une défaillance ou d'une incapacité qui

limite l'individu concerné dans l'exercice d'un rôle normal pour lui, compte tenu de son âge, de son sexe et des facteurs sociaux et culturels ou l'empêche d'exercer ce rôle".

- **Handicapé** : Est toute personne atteinte d'une déficience congénitale (par exemple : les malformations) ou acquise par accidents ou par maladies.
- **Handicap visuel ou déficience visuelle** : la cécité complète est la perte totale de vision. On parle aussi de cécité quand l'acuité visuelle de loin est inférieure à 1/20. L'amblyopie est la vision de loin après correction comprise entre 1/20 et 4/20. C'est l'acuité visuelle très diminuée et les personnes présentant cette situation sont appelées des mal voyants. Ainsi un **Mal Voyant** est une personne qui ne peut voir loin.

- **Handicaps associés ou polyhandicaps**. Il s'agit de handicaps qui sont multiples. On parle aussi de plurihandicapés. Ces personnes sont atteintes de plusieurs handicaps à la fois tels que handicaps moteurs, visuel, auditif, mental, etc..

Tabulation des données

Les données actuellement publiées décrivent la population résidente, c'est-à-dire la population qui vit habituellement au Bénin depuis au moins six mois ou qui a l'intention d'y vivre pour au moins six mois. Ainsi il a été dénombré 6 769 914 individus résidents présents, vivant dans 1 210 463 ménages ordinaires. Toutefois, il a été dénombré également 30 000 Individus vivant dans les ménages

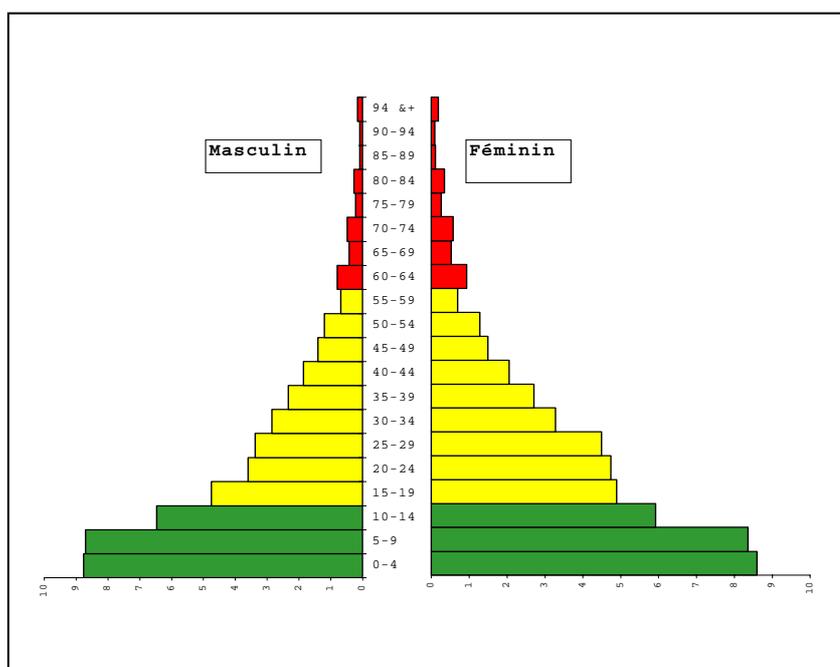
REPARTITION SPATIALE, MIGRATION ET STRUCTURE PAR SEXE ET AGE

La population béninoise est de 6 769 914 habitants. Elle est à dominance féminine et jeune....

En 2002 la population dénombrée au Bénin est de 6 769 914 habitants dont 3 485 795 femmes et 3 284 119 hommes. La proportion du sexe féminin est 51,5% et le rapport de masculinité est de 94,2 hommes pour 100 femmes. Aux recensements de 1979, 1992 et de

2002, la population dénombrée est passée respectivement de 3 331 210 habitants à 4 915 555 habitants et à 6 769 914 habitants; ce qui correspond à des taux d'accroissement inter censitaire de 2,84% et 3,25%.

La population béninoise est jeune ; les moins de 15 ans représentent 46,8% et les personnes âgées de 60 ans et plus, 5,5%. La population des personnes potentiellement actives (15-59 ans) représente en proportion 47,7%.



...avec une répartition inégale entre les départements...

La population est inégalement répartie entre les départements. Les poids démographiques les plus élevés s'observent dans l'Atlantique, l'Ouémé et le Borgou avec respectivement 11,8%, 10,8% et 10,7%. Les départements du Plateau (6,0%), du Mono (5,3%) et de la Donga (5,2%) ont les poids les plus faibles. Le littoral a un poids démographique de 9,8%.

Sur le plan géographique, les quatre départements du Nord (Alibori, Atacora, Borgou, Donga) comptent 31,7% de la population totale; les deux du Centre (Collines, Zou) et les six du Sud (Atlantique, Couffo, Littoral, Mono, Ouémé, Plateau) ont respectivement comme poids démographique 16,8% et 51,5%. Ceci contraste avec les superficies de ces zones. La densité moyenne des

départements du Nord est de 25,6 habitants au km². Au centre, on compte 59,2 habitants au km² et au Sud, 294,1

habitants au km² contre 59 habitants au km² au niveau national.

... et une population urbaine dynamique

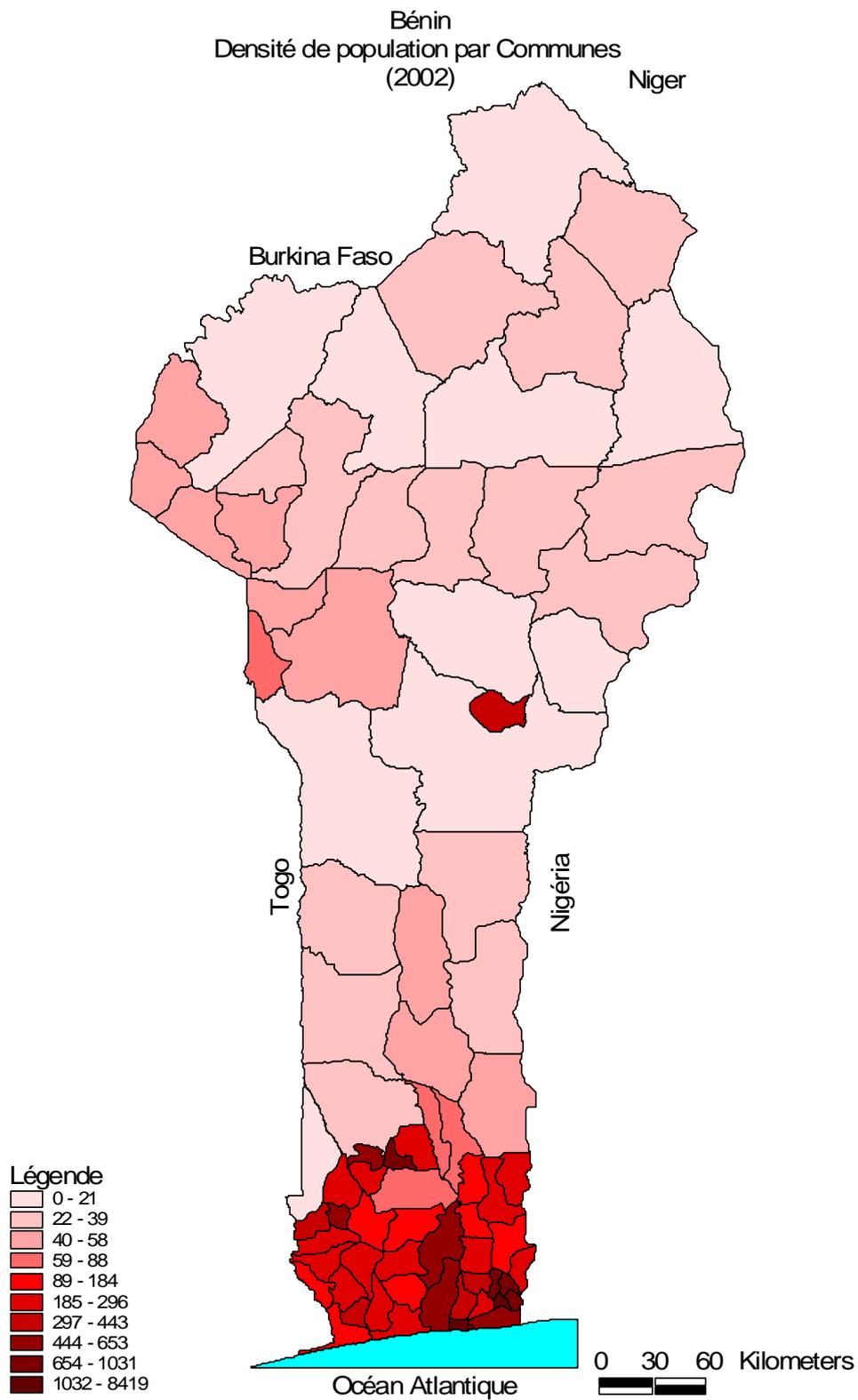
La population béninoise est à dominance rurale. En 2002, la proportion de la population vivant en milieu rural est de 61,1% contre 38,9% en milieu urbain. En 1992, le taux d'urbanisation était de 35,7%. La population urbaine a augmenté plus vite que la population nationale entre 1992 et 2002: le taux de croissance annuel inter censitaire est de 4,13% en milieu urbain et de 2,73% en milieu rural contre 3,25% au niveau national.

Elle est caractérisée par une légère hypertrophie du groupe d'âges des actifs potentiels 15-59 ans (53,5%) au

détriment des deux autres groupes extrêmes 0-14 ans (42%) et 60 ans et plus (4,5%), conséquence de l'exode des populations des campagnes vers les grandes villes et les villes moyennes. Le Département du Littoral (Cotonou) est le plus grand bénéficiaire de l'exode des populations de nos campagnes en raison de l'attraction que Cotonou, la Capitale économique du Bénin exerce sur les populations des autres départements, par ses infrastructures socioculturelles, économiques et administratives. Il abrite 62,7% des personnes d'âges actifs (15-59 ans).

Département	Poids démographique (%)	Densité (hab/km ²)	Taux d'urbanisation (%)
BENIN	100	59	38,9
Alibori	7,7	20	21,7
Atacora	8,1	27	37,7
Atlantique	11,8	248	37,9
Borgou	10,7	28	43,4
Collines	7,9	38	22,0
Couffo	7,7	218	20,6
Donga	5,2	31	30,9
Littoral	9,8	8419	100,0
Mono	5,3	224	21,4
Ouémé	10,8	570	44,3
Plateau	6,0	125	29,9
Zou	8,9	114	28,3

CARTE DE DENSITE PAR COMMUNE



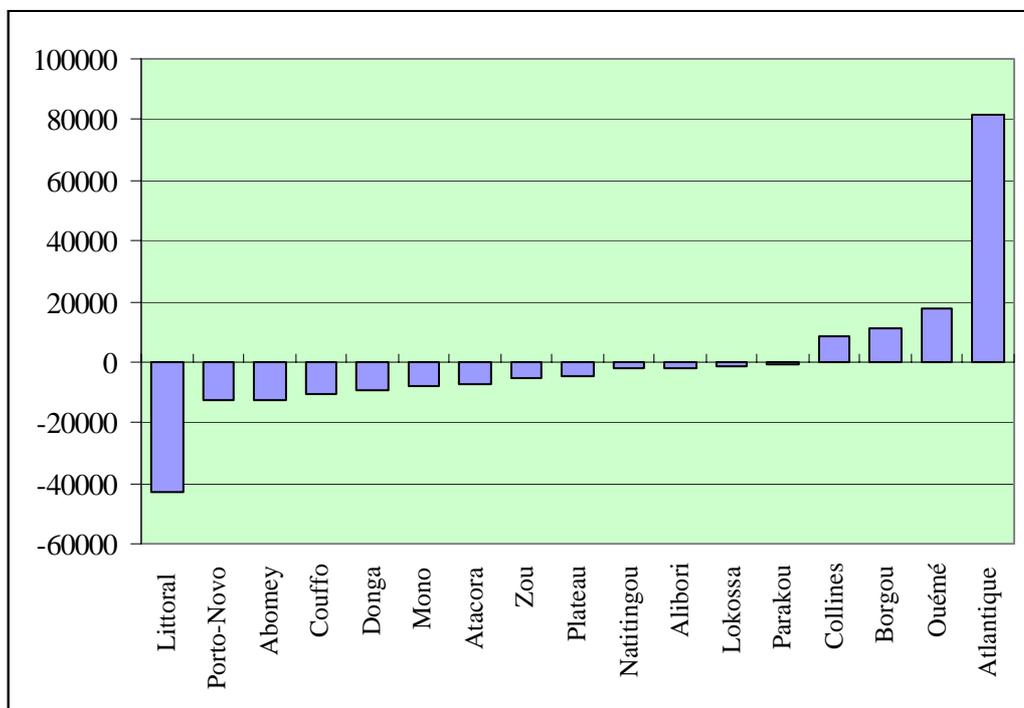
Migration : Les tendances migratoires s’inscrivent dans une logique de dynamique impulsée par des zones de grande productivité agricole et par les opportunités offertes par les villes.

La migration interdépartementale au cours des 5 dernières années précédant le recensement met en évidence que :

- le département de l’Atlantique et Cotonou accueillent 41,3 % de l’ensemble des migrants, soit plus de 4 migrants sur 10 ;
- De Cotonou, part en terme de volume, un effectif très important d’émigrants (24,7 %) soit environ un migrant sur 4. Cette ville est la première zone d’émigration du pays et la deuxième en matière d’immigration ;

- Quatre départements sont attractifs : les départements de l’Atlantique, du Borgou, de l’Ouémé et des Collines. Tous les autres départements ont un solde négatif. La situation favorable de l’Atlantique s’explique en partie par le dynamisme d’Abomey-Calavi qui s’étend à la banlieue de Cotonou. Le département du Borgou est favorisé par l’implantation de nouvelles usines d’égrenage et le développement de la production agricole notamment du coton.

Répartition des migrants et soldes migratoires par département ou chef lieu de département.



Département¹ ou chef lieu	Emigrants	Immigrants	Soldes	Taux de sortie %	% Immigrants
Alibori	11 874	9 982	-1 892	1,78	1,41
Atacora	24 471	16 976	-7 495	4,13	2,54
Natitingou	8 641	6 335	-2 306	11,24	8,24
Atlantique	44 187	125 948	81 761	3,76	15,29
Borgou	21 397	32 650	11 253	2,36	4,39
Parakou	20 891	20 388	-503	14,24	13,90
Collines	33 088	41 860	8 772	4,44	6,14
Couffo	24 866	14 415	-10 451	3,29	1,32
Donga	24 033	14 506	-9 527	5,61	2,89
Littoral(Cotonou)	122 024	79 231	-42 793	18,29	11,88
Mono	21 144	13 179	-7 965	6,19	3,36
Lokossa	8 070	6 631	-1 439	10,44	8,58
Ouémé	23 602	41 197	17 595	3,35	6,98
Porto-Novo	31 375	18 724	-12 651	13,57	8,10
Plateau	19 277	14 560	-4 717	3,57	2,41
Zou	34 503	29 242	-5 261	4,95	3,95
Abomey	21 317	8 936	-12 381	23,66	9,92
Total	494 760	494 760	0	6,26	6,26

¹ Départements sans les chefs-lieux de département

Cotonou et Parakou : pôles régionaux de migration

L'examen de l'intensité des migrations à partir des chefs lieux de département révèle le rôle de pôle régional que jouent les villes de Parakou et de Cotonou. Ainsi, L'intensité des migrations est la plus forte entre Parakou et Natitingou au nord et entre Abomey, Porto-Novo, Lokossa et Cotonou au Sud. En d'autres termes

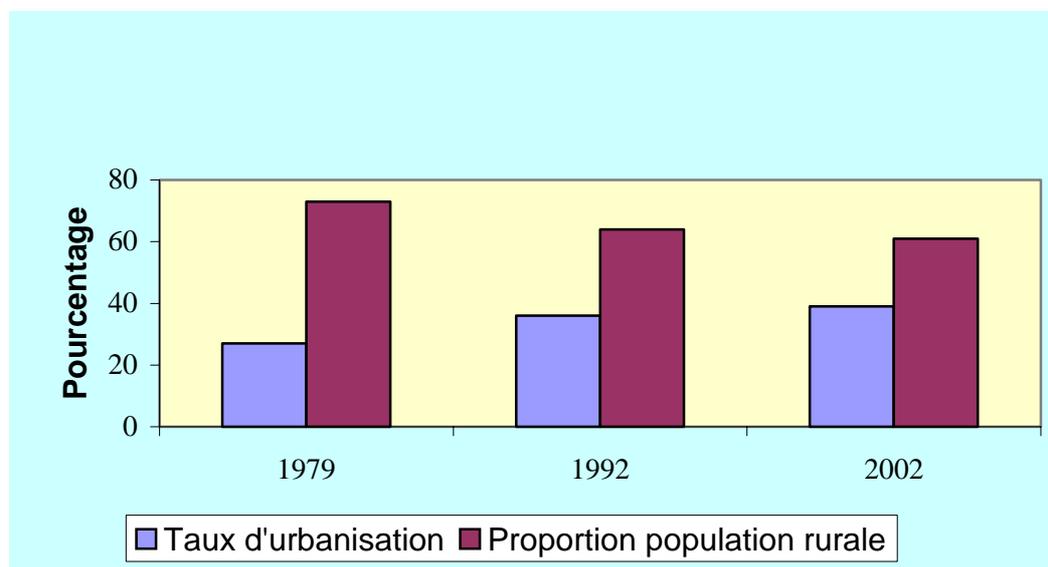
Cotonou reste la destination privilégiée pour les chefs-lieux au Sud et Parakou et Natitingou au Nord. Natitingou et Abomey sont des villes de fortes émigrations vers des destinations assez variées de part l'importance de l'intensité des échanges avec un nombre élevé de départements.

Migration, facteur essentiel de développement de l'urbanisation au Bénin

Les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2002 (RGPH-3) donnent, comme population totale, un effectif de 6.769.914 habitants dont 38,85% résident en milieu urbain. En 1961, le taux d'urbanisation était de 16 %. En

1979, il passe de 26% à 36% en 1992 et ce, sur la base de la définition du concept d'urbain retenu à ces trois opérations de collecte. On observe donc une progression continue du taux d'urbanisation au Bénin (cf. graphique ci-après).

Évolution du taux d'urbanisation et proportion de la population rurale



Avec un taux d'accroissement annuel moyen inter censitaire de 4,12%, la population des villes aura doublé avant l'année 2020, c'est-à-dire dans moins de 20 ans. Ce qui n'est pas trop court dans l'environnement démographique actuel du Bénin dont la population croît à

3,2% l'an. Entre 1979 et 1992, le taux d'accroissement urbain n'était que de 3,8% contre 6,8% entre 1961 et 1979 (INSAE, RGPH 1979). Les défis que pose cette croissance urbaine soutenue sont nombreux et complexes, comme le sont les facteurs qui sont à l'origine du

développement des villes. De nombreuses études incriminent l'exode rural, comme étant le déterminant fondamental de la croissance urbaine.

Les perspectives proches relatives au développement urbain sont celles de l'émergence de grosses agglomérations contrôlées par des métropoles régionales :

- Au sud, l'agglomération Sèmè-Kpodji-Cotonou-Godomey

Abomey-Calavi-Ouidah : métropole, Cotonou.

- A l'est, l'agglomération Porto-Novo-Adjarra-Akpro-Misséréti-Avrakou-Sèmè-Kpodji, contrôlée par Porto-Novo.
- Au centre, l'agglomération, Abomey-Bohicon-Zogbodomey et leurs écarts, vaste conurbation.
- Au nord, l'agglomération de Parakou et ses écarts.

L'immigration internationale a doublé en 10 ans et concerne plus les étrangers que les Béninois de retour

Au recensement de la population de 2002, il a été dénombré environ 156 748 immigrés, arrivés au Bénin au cours des cinq dernières années précédant le recensement. L'effectif des immigrants externes a donc doublé par rapport à son niveau de 1992, pour la même durée d'observation. Il représente plus de 2 % de la population totale du Bénin. Cet effectif comprend les Béninois de retour et les étrangers.

Les immigrants externes comptent au recensement de la population de 2002,

relativement plus d'étrangers qu'il n'a été observé à celui de 1992. En effet, en 1992, les étrangers représentaient 37,9% des immigrants externes contre 49,2% en 2002. Le poids des non Béninois migrants parmi les immigrants externes varie d'une région à l'autre. Ils représentent plus de la moitié des immigrants externes dans les départements de l'Alibori (72,5% d'étrangers), du Borgou (56,4%), du Littoral (66,6%), de l'Ouémé (50,8%) et des villes de Natitingou (63,1%) et de Parakou (56,5%).

L'immigration extérieure dominée par les ressortissants de la CEDEAO

Le premier recensement de la population du Bénin, organisé en 1979, a permis de dénombrer 55.706 immigrants² pour la période 1975-1979. Au deuxième recensement de la population, on a dénombré 77.904 immigrants extérieurs dont 37,9% de nationalités étrangères. La plupart de ces immigrants extérieurs non béninois viennent en majorité du Togo (11,1%), du Niger (11,1%), du Nigérian (6%) et du Ghana (4,5%). Les provenances

principales des Béninois sont le Nigeria (23,5%), le Togo (14,5%) et la Côte-d'Ivoire (10,9%).

Toutes nationalités confondues, les immigrants extérieurs viennent du Nigeria, du Togo, du Niger, de la Côte-d'Ivoire et du Ghana. Les autres provenances totalisent environ 10% des immigrants.

² Dernières migrations des cinq années précédant le recensement

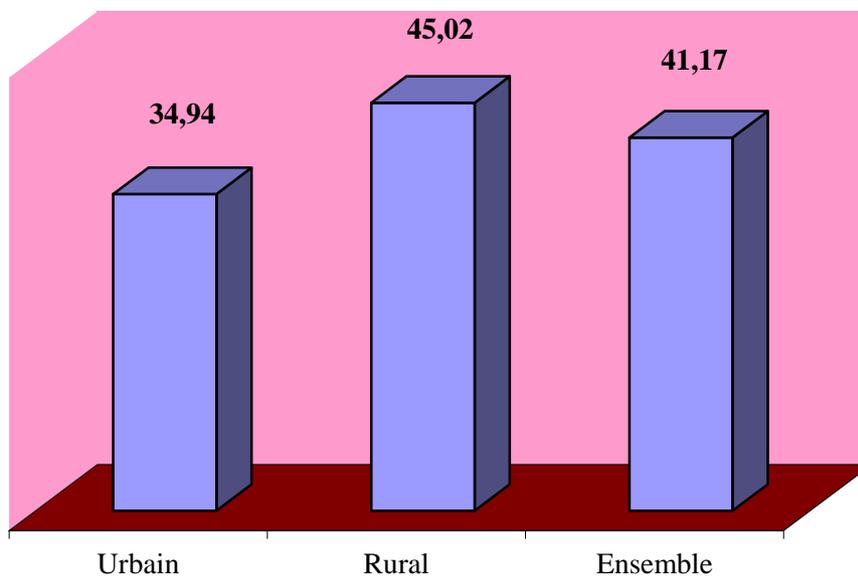
DYNAMIQUE DE LA POPULATION

Fécondité : Trois naissances au Bénin toutes les six minutes

Le taux brut de natalité au Bénin en 2002 est de 41,17 pour mille, soit environ 279 000 naissances pour les 12 mois précédant le recensement. Ce qui correspond à trois naissances toutes les six minutes. Ce taux s'élève à 45,02‰ dans le milieu rural contre 34,94‰ dans le milieu urbain. Cette différence de comportement de natalité entre les deux

milieux de résidence devient plus significative à structure de population égale (il y a un écart de 11 points entre le milieu urbain et le milieu rural). Cette forte natalité dans le milieu rural dénote de la persistance de l'intérêt accordé à l'enfant dans ce milieu malgré le niveau croissant de la pauvreté.

Taux brut de natalité selon le milieu de résidence



Cette forte natalité se ressent également au niveau des départements du nord : Alibori (47,7‰), Borgou (46,09‰),

l'Atacora (46,29‰) contre 36,34‰ dans le Mono et 29,4‰ dans le Littoral.

Une femme de 15-49 ans a en moyenne 5,5 enfants

Le Bénin a amorcé une transition démographique, notamment en ce qui concerne la fécondité. Le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait une femme de 15-49 ans au terme de sa vie féconde est passé de 6,10 en 1992 à 5,53 enfants en 2002.

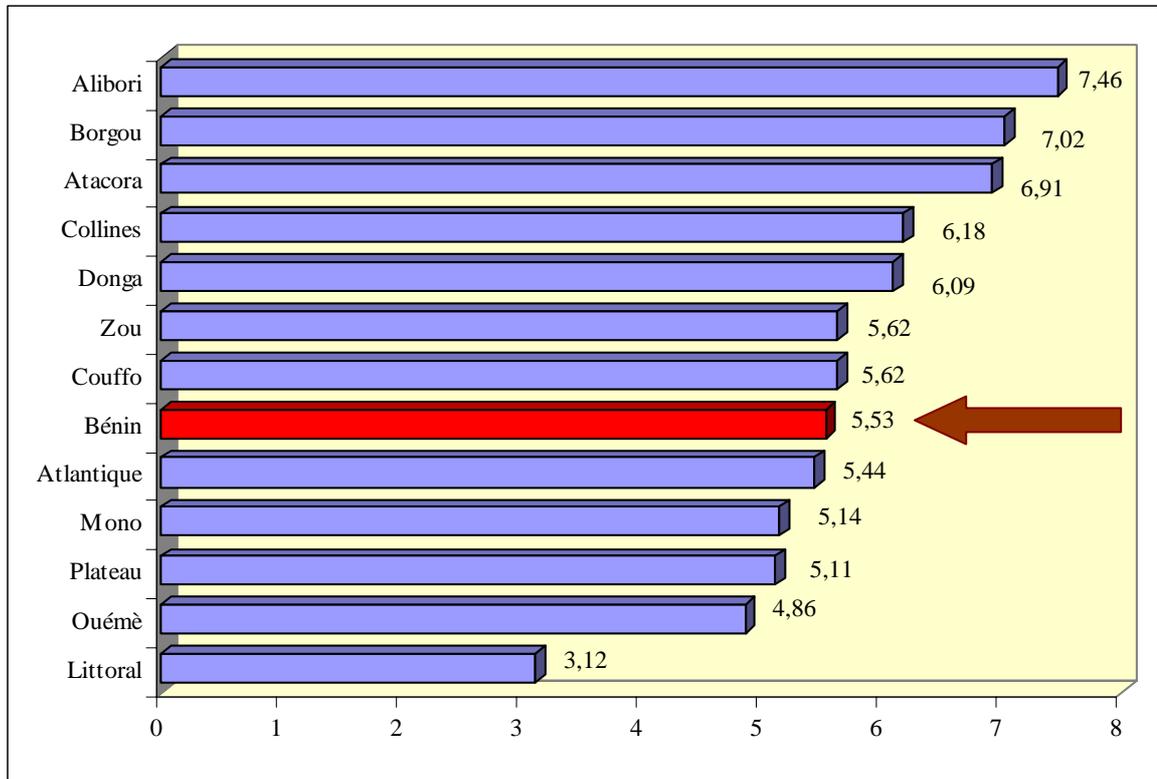
La contribution des femmes de 20-34 ans à la descendance finale est de 64,3%. Celle des femmes à risque de décès maternel (35-49 ans) est de 27,8% et des adolescentes (15-19 ans) 7,9%.

Le milieu de résidence est un facteur différentiel de la fécondité. Les

comportements de fécondité étant très liés au type d'activité relatif à l'environnement dans lequel se trouvent les femmes, on note que les femmes du

milieu rural ont en moyenne 6,36 enfants et celles du milieu urbain 4,4 enfants.

Indice Synthétique de Fécondité par département en 2002



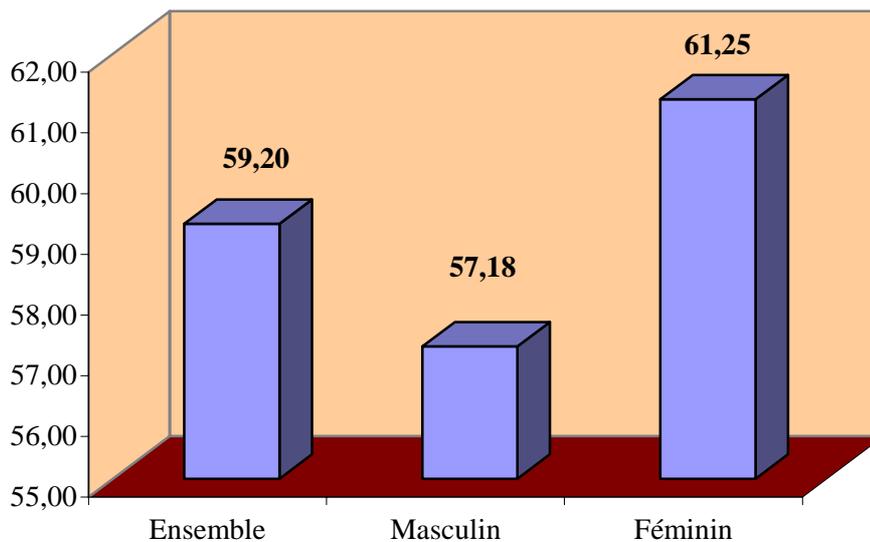
Mortalité : Une mortalité encore élevée mais en baisse

A la naissance, un béninois espère vivre pendant 59,2 ans

En 2002, 12,3 personnes décèdent annuellement sur 1 000 habitants environ, soit un taux brut de mortalité (TBM) de 12,3‰ au niveau national. En 1992, ce taux était de 15,5‰. Selon le sexe, ce taux est de 13,23‰ chez les hommes et de 11,35‰ chez les femmes. Les niveaux enregistrés sont inférieurs à ceux de 1992: respectivement 15,9‰ chez les hommes et 12,8‰ chez les femmes. Selon le milieu de résidence, cet indicateur est de 15,2 ‰ en milieu rural et de 9,6‰ en milieu urbain.

L'espérance de vie à la naissance est de 59,2 ans au niveau national. Les femmes espèrent vivre plus longtemps que les hommes : leur espérance de vie est de 61,3 ans contre 57,2 ans pour les hommes. Par rapport à 1992, on a gain annuel de 0,50 ans pour l'ensemble des deux sexes, 0,54 ans pour le sexe masculin et 0,46 ans pour le sexe féminin. La surmortalité masculine est confirmée par l'écart de 4,1 ans qui sépare l'espérance de vie à la naissance des hommes de celle des femmes.

Espérance de vie à la naissance selon le sexe



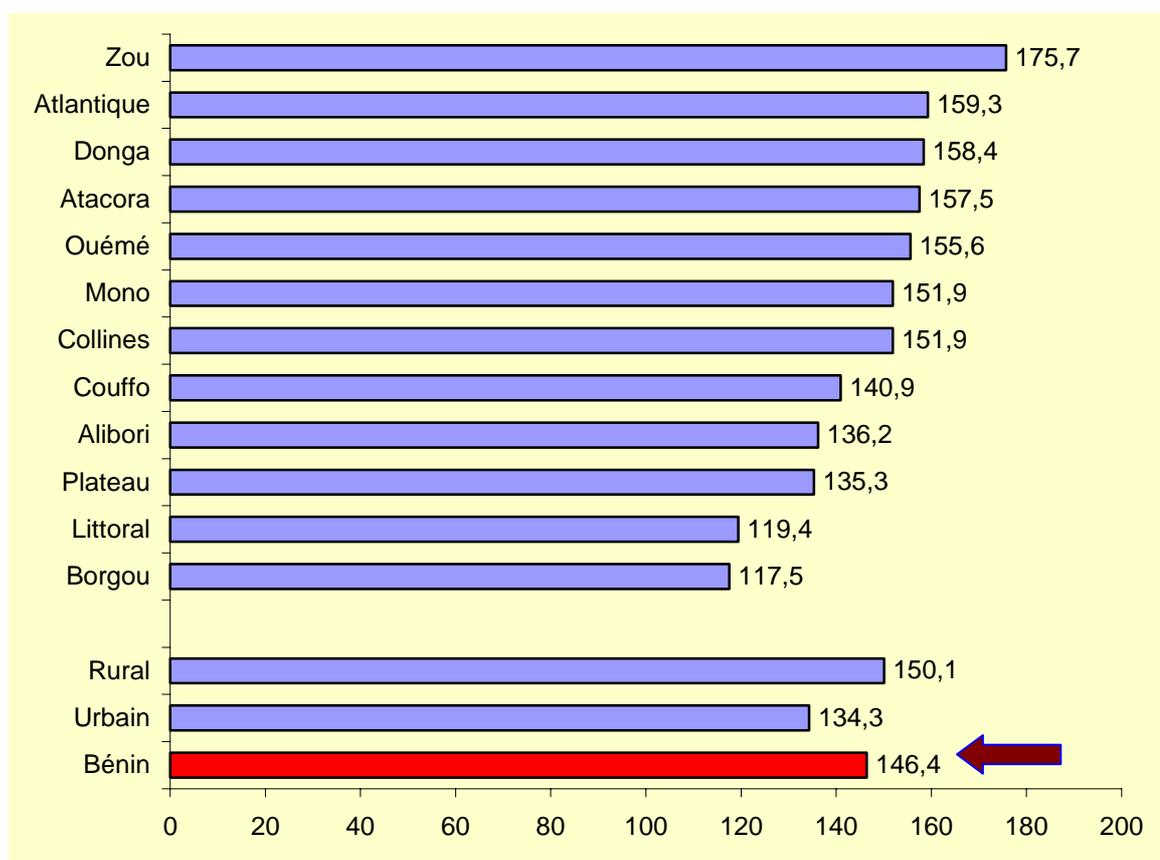
Les enfants de moins de 5 ans jouissent globalement d'une meilleure santé qu'il y a 10 ans

Les enfants de moins de cinq ans constituent l'un des groupes les plus vulnérables à la mortalité au sein de la population à l'instar des femmes et des personnes âgées. En 2002, sur 1000 naissances vivantes, 146,4 enfants décèdent avant leur 5^{ème} anniversaire. En 1992, on avait enregistré 163,0 décès pour 1 000 naissances vivantes.

Les garçons courent 1,27 fois plus de risque de décéder avant le 5^{ème} anniversaire que les filles: le quotient de mortalité des moins de 5 ans est de 166,6‰ pour le sexe masculin et de 131,6‰ pour le sexe féminin. De même, les enfants de moins de 5 ans vivant en milieu rural (150,1‰) courent

plus de risque de décéder que ceux vivant en milieu urbain (134,3‰).

Niveau de la mortalité des 0-5 ans par département



Nuptialité : L'âge moyen au premier mariage est de 26,4 ans pour les hommes et 19,9 ans pour les femmes

La population âgée de 10 ans et plus présente en 2002 la structure matrimoniale suivante : 41,65% de célibataires, 52,16% de mariés, 0,83% de divorcés, 3,91% de veufs, 0,83% de séparés et 0,60% en union libre. Cette structure varie selon le sexe et le milieu de résidence. En milieu urbain notamment, il y a plus de célibataires que de mariés.

La courbe des célibataires montre que la plupart des mariages surviennent dans la tranche d'âges 20-34 ans pour les hommes et 15-24 ans pour les femmes. Le marché du mariage est caractérisé par un surplus de femmes

célibataires, comparativement aux hommes du même statut matrimonial.

En ce qui concerne la courbe des mariés, elle montre que l'entrée en union de la population est précoce et différenciée selon le sexe: près de 90% de femmes sont déjà mariées entre 30 et 34 ans contre 80% des hommes. Entre 1979 et 2002, l'âge moyen au premier mariage est passé de 24,9 ans à 26,4 ans pour les hommes et de 17,6 ans à 19,9 ans pour les femmes. Le veuvage frappe plus les femmes que les hommes et la proportion des veufs ou veuves croît avec l'âge.

Les femmes se marient avec des hommes plus âgés de 4 ans en moyenne

En général, les femmes prennent pour maris des hommes plus âgés. En moyenne, l'écart d'âge est de 4 ans et varie en fonction de l'appartenance ethnique, de la religion et du niveau d'instruction des maris.

La pratique de l'endogamie ethnique est de mise dans les stratégies matrimoniales béninoises. Cela est particulièrement vrai pour les Peulh, les Gur ou Otamari. Le groupe des Yoruba et apparentés se caractérise par le niveau d'endogamie le plus faible (86,4%).

Un régime matrimonial marqué par une prédominance de la monogamie

La structure de la population mariée selon le régime matrimonial est marquée par une prédominance de la monogamie : 73% des hommes sont mariés à une seule épouse et 61% des femmes n'ont pas de coépouses dans leur union conjugale au moment du recensement. La "bigamie" est le deuxième régime le plus important. Elle concerne 20% des hommes mariés et 27% des femmes mariées. Les unions à

plus de quatre co-épouses, la grande polygamie, ne concernent que 2% des hommes mariés et 4% des femmes mariées. En somme, la pratique de la polygamie implique 27% des hommes et 39% des femmes en 2002. Elle est en légère baisse comparativement aux données de 1992 (31% des hommes mariés) et celles de 1979 (31% des hommes mariés).

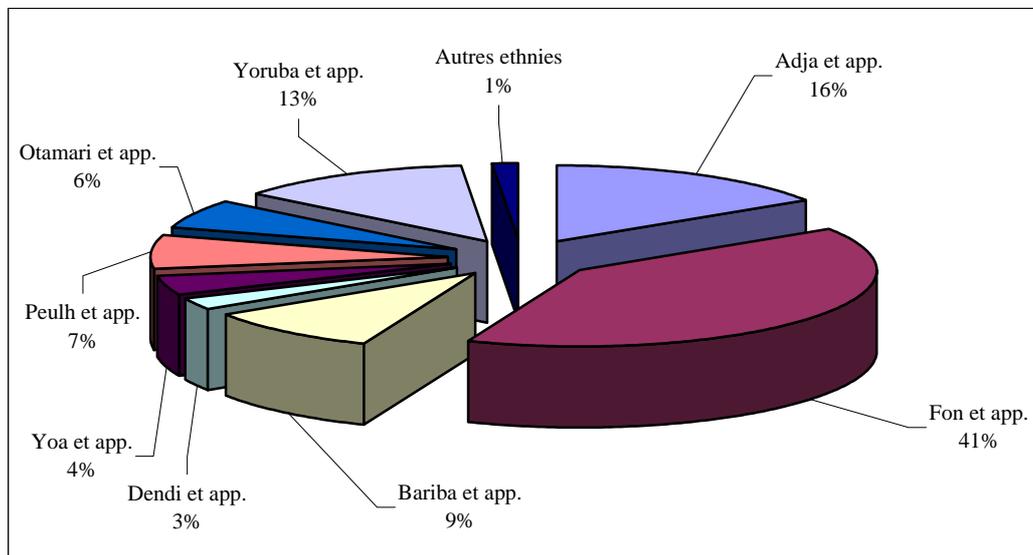
CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES ET ECONOMIQUES

Une diversité socioculturelle très marquée et géographiquement typée

Le Bénin est constitué d'une variété d'ethnies dont l'importance numérique est variable. Au niveau national, le groupe Fon et apparentés domine avec 39,2% de la population béninoise suivi des Adja et apparentés (15,2%), des Yoruba et apparentés

(12,3%), des Bariba & apparentés (9,2%), Peulh & apparentés (7%), du Otamari et apparentés (6,1%) du Yoa et apparentés (4%), du Dendi et apparentés (2,5%) et des autres ethnies regroupées (1,6%).

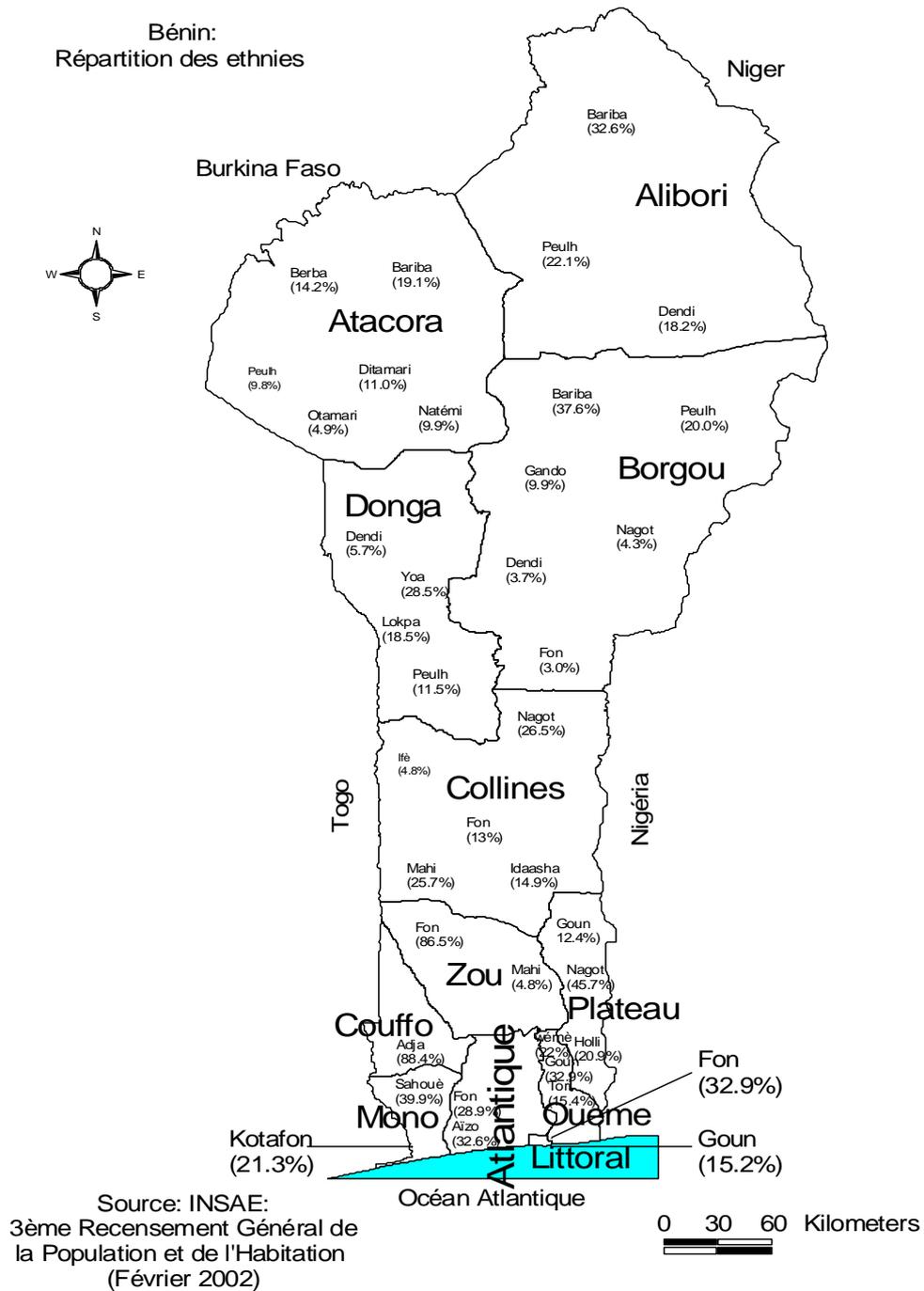
Les grands groupes ethniques au Bénin



Les différentes ethnies sont inégalement réparties sur le territoire national. Les groupes socioculturels à dominance Fon sont fortement localisés dans les départements du sud et plus spécifiquement dans les départements de l'Atlantique (79,7%), de l'Ouémé (79,2%), du Littoral (57,3%) et du Zou (93%). Dans le nord du Bénin, on a une cohabitation Bariba et apparentés, Dendi et apparentés et Peulh et

apparentés dans le département de l'Alibori (respectivement 39,7%, 19% et 25,9%), une cohabitation Bariba et Peulh dans l'Atacora (19,3% et 59,2%) et le Borgou (40,9% et 30,2%). Les Adja et apparentés sont concentrés dans les départements du Mono (69%) et du Couffo (89,6%). Les départements des Collines et du Plateau sont les zones de prédilection des Yoruba et apparentés (respectivement 47% et 68,1%).

CARTE DES ETHNIES AU BENIN



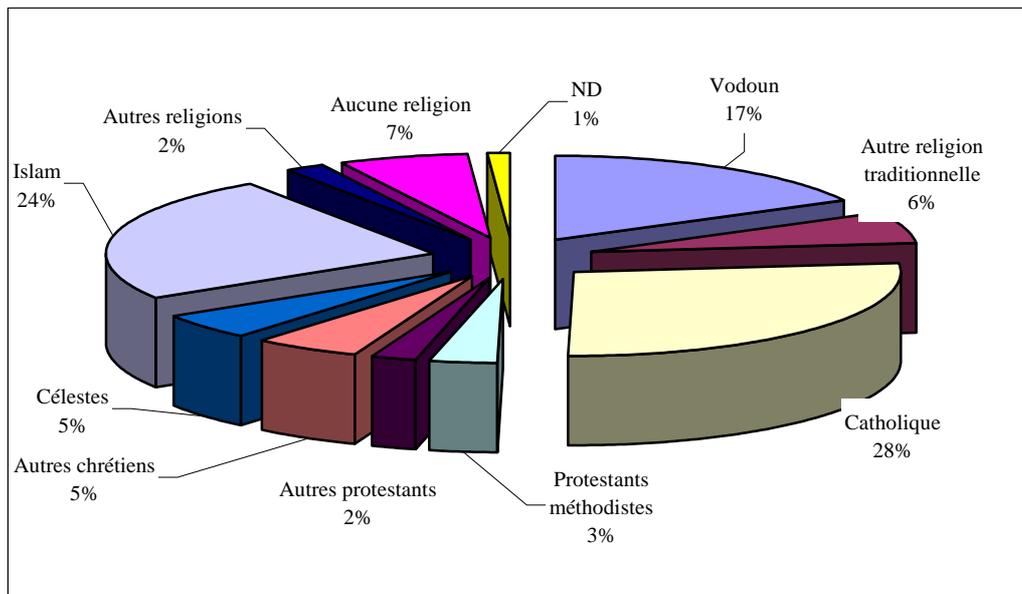
Les religions traditionnelles sont en régression

Les religions les plus pratiquées au Bénin en 2002 sont le catholicisme (27,1%) et l'islam (24,4%). Ces deux religions sont suivies des adeptes du vodoun (17,3%), ceux qui pratiquent la religion traditionnelle autre que le vodoun (6%), ceux qui n'appartiennent à aucune religion (6,5%), des autres chrétiens (5,3%) et des christianismes célestes (5%).

Par rapport au recensement de 1992, la pratique de la religion

traditionnelle est en régression au détriment de l'islam et des religions chrétiennes. Les adeptes de la religion traditionnelle y compris le vodoun représentaient 35% en 1992, mais ne sont que 23,3% en 2002. Pendant ce temps, la proportion des fidèles de la religion catholique est passée de 25,9% (en 1992) à 27,1% (en 2002) et cette récupération de croyants est constatée au niveau de l'islam où la proportion a évolué de 20,6% à 24,4%.

Population du Bénin selon la religion



Répartition (en %) de la population selon la religion pratiquée par département

	Traditionnelle	Islamique	Catholique	Protestants	Célestes et autres chrétiens	Autre religion	Aucun
Bénin	23,3	24,4	27,1	5,4	10,3	1,9	6,5
ALIBORI	4,3	77	8,7	1,1	0,5	0,6	5,3
ATACORA	35,4	23,9	19,6	3,5	0,9	1,4	14,1
ATLANTIQUE	28,3	3,5	37,1	4,4	17	2,5	5,8
BORGOU	4,3	66,3	15,1	2,9	1,7	0,7	7,5
COLLINES	15,8	14,1	39,3	11,6	8,4	1,4	8,7
COUFFO	70,0	0,7	5,9	5,1	13,8	2,3	1,7
DONGA	7,1	72,9	11,1	2,8	1,0	0,3	4,0
LITTORAL	2,7	14,2	57,8	5,7	12,2	2,1	4,1
MONO	54,3	1,3	20,4	3,7	9,5	1,6	8,1
OUEME	12,1	12,1	37,1	9,4	20,5	3,1	4,6
PLATEAU	17,9	17,8	27,1	8,8	17,2	3,2	7,3
ZOU	42,0	2,8	25,5	4,2	14,2	2,7	7,9

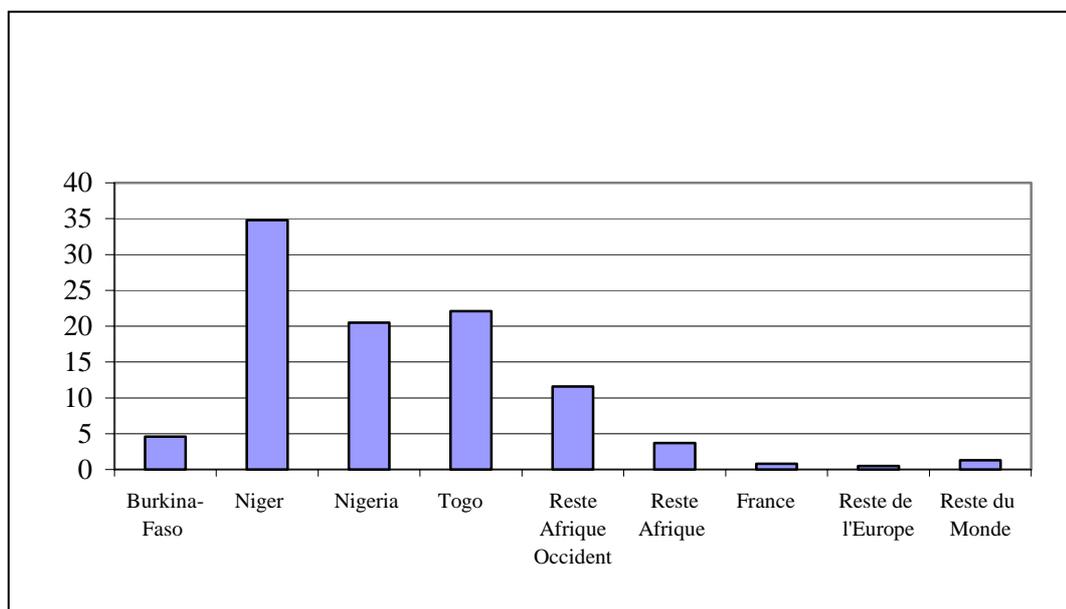
Une communauté étrangère résidente faiblement représentée

En 2002 on a dénombré parmi les résidents, 141 595 personnes d'origine étrangère; ce qui représente 2,1% de la population totale. Cette population se répartit comme il suit selon le sexe : 53,7% d'hommes et 46,3% de femmes.

Au sein de cette population résidente d'origine étrangère, l'effet de voisinage

est très marqué : les nigériens représentent 34,8% ; les togolais, 22,1% et les nigérians 20,5%. Lorsqu'on s'intéresse au sexe, on se rend compte qu'en dehors des étrangers en provenance du Togo et du reste de l'Europe, les autres pays de provenance drainent plus d'hommes que de femmes.

Répartition de la population étrangère résidente selon le pays d'origine



Population étrangère résidente selon le pays de provenance

Pays de provenance	Effectif	Proportion (%)	Rapport de masculinité (hommes pour 100 femmes)
Ensemble	141 595	100	116,1
Burkina- Faso	6 472	4,6	148,8
Niger	49 300	34,8	151,2
Nigeria	29 018	20,5	154,3
Togo	31 306	22,1	55,2
Reste Afrique Occident	16 471	11,6	108,0
Reste Afrique	5 261	3,7	130,7
France	1 169	0,8	107,6
Reste de l'Europe	657	0,5	81,5
Reste du Monde	1 882	1,3	227,3
Non déclaré	59	0,0	55,3

Education: Un taux d'alphabétisation et un niveau d'instruction encore faibles

Le taux d'alphabétisation reste encore faible au Bénin. Il est passé de 24,4% en 1992 à 37,7% en 2002. Il était de 22,8% en 1979. On note un déséquilibre suivant le sexe en faveur des hommes. Le taux d'alphabétisation des hommes est de 48,2% et celui des femmes est de 28,1% soit un indice de parité du genre 0,58.

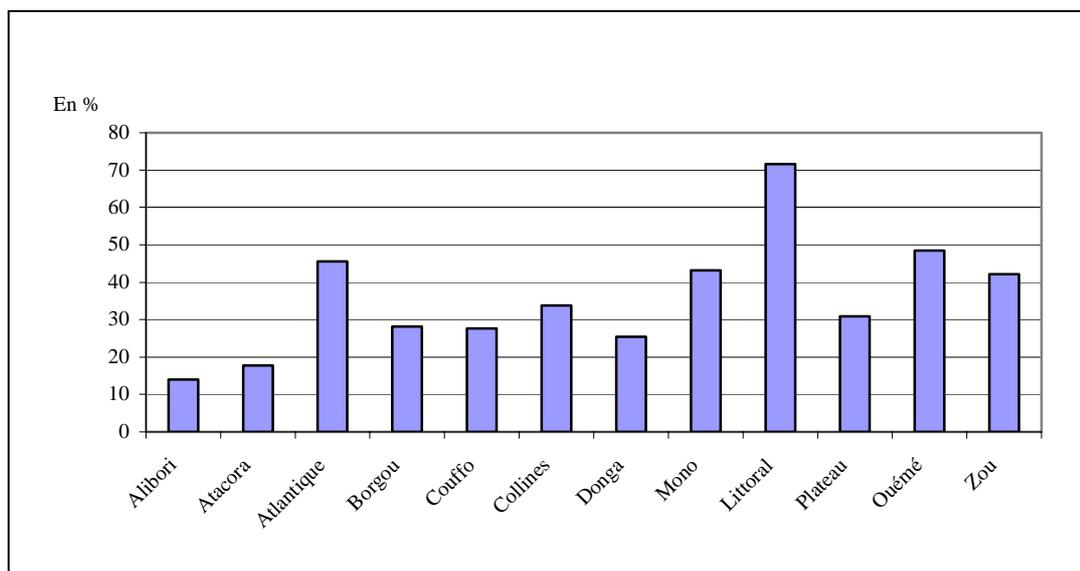
Les taux d'alphabétisation sont élevés dans le Littoral (70,3% des jeunes et 69% des adultes), dans l'Ouémé (50,7% des jeunes et 40,1% des adultes), dans l'Atlantique (49,4% des jeunes et 40,1% des adultes) et le

Mono (53% des jeunes et 35,3% des adultes). Les taux les plus faibles sont obtenus dans l'Alibori (11,8% des jeunes et 10,5% des adultes) et l'Atacora (10,5% des jeunes, et 14,1% des adultes). Dans tous les départements les femmes sont plus faiblement représentées. Ce sont les départements du Littoral, de l'Atlantique et de l'Ouémé qui ont des indices de parité du genre qui se situent au-dessus du niveau national (respectivement 0,74, 0,57 et 0,56). Les indices sont plus faibles parmi les jeunes du Couffo et de l'Atacora (0,38).

Taux d'alphabétisation selon le sexe et le milieu de résidence

	Ensemble	Masculin	Féminin
Bénin	37,7	48,2	28,1
Milieu de résidence			
Urbain	55	66	44,6
Rural	26,2	36,1	17,1

Taux d'alphabétisation par département



Trois béninois sur cinq sont encore sans instruction au début du troisième millénaire

La part de la population sans instruction s'est établie en 2002 à 57% pour l'ensemble du Bénin (47,2% des hommes et 66% des femmes). L'évolution du niveau d'instruction de 1979 à 2002 indique que le Bénin est encore loin de l'universalité de l'instruction. Mais il convient de souligner que des progrès sensibles ont été enregistrés au cours de ces 10 dernières années. Le taux de

scolarisation au primaire s'est le plus amélioré avec un gain décennal de 8,1 points contre 5,1 points pour le secondaire et seulement 0,5 points pour le niveau supérieur. Le taux de scolarisation des femmes au primaire a le plus progressé en passant de 14% à 22,9% entre 1992 et 2002 contre 11,8% à 14% entre 1979 et 1992.

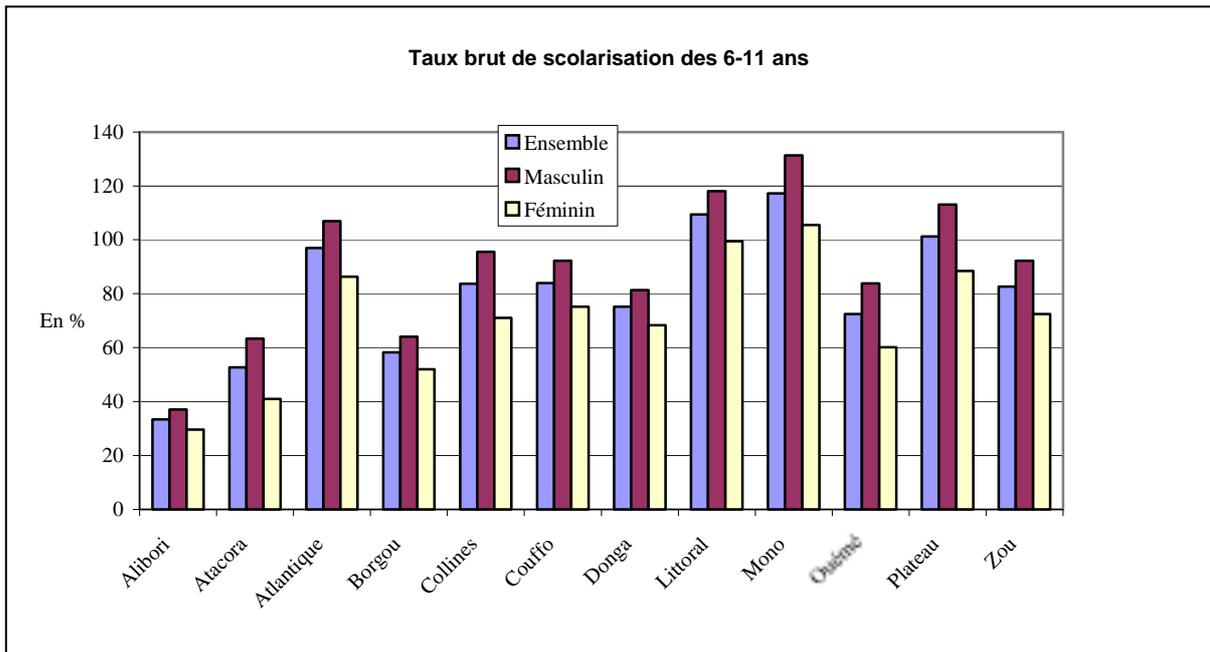
Une sous-scolarisation persistante au Bénin : encore environ 5 enfants de 6-11 ans sur 10 restent encore à scolariser

Malgré le fait que l'enseignement primaire soit constitutionnellement obligatoire pour les enfants de 6-14 ans au Bénin, il est loin d'être généralisé.

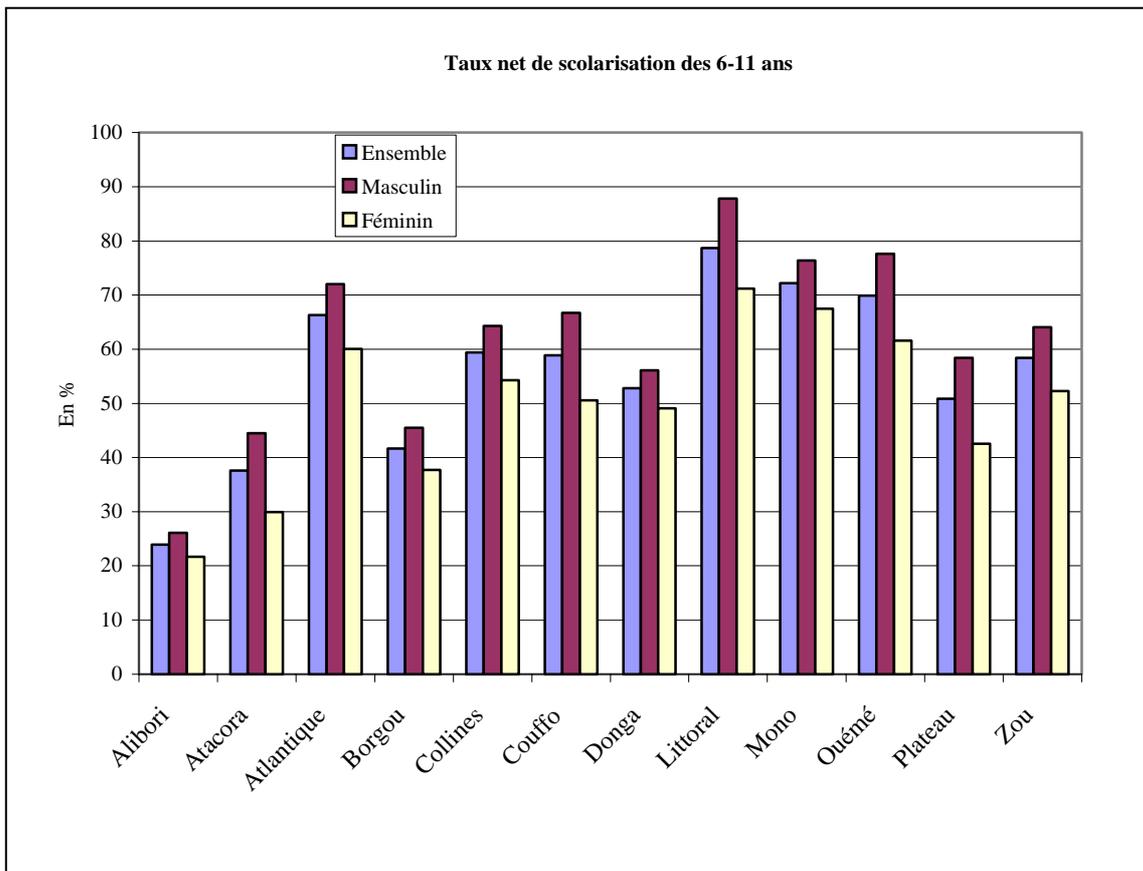
En effet, au Bénin, un peu plus de la moitié (51,3%) des enfants en âge scolaire (6-14 ans) fréquentent l'école primaire en 2002, 4,4% sont au cours secondaire, 3,6% l'ont déjà abandonnée

et 38,8% n'ont jamais été scolarisés. Les filles sont les moins scolarisées actuellement (45,3% des filles de 6-14 ans contre 56,9% des garçons de 6-14 ans). La situation est meilleure dans les grandes villes (Cotonou, Porto-Novo et Parakou). Les taux brut et les taux net de scolarisation présentés sous-dessous expriment une sous scolarisation évidente.

Taux bruts et nets de scolarisation croissants du Sud au Nord



Taux net de scolarisation des 6-11 ans



Un enfant sur trois exclu du système éducatif.

En 2002, 38,8% des enfants de 6-14 ans sont exclus strictement du système scolaire c'est-à-dire n'ont jamais mis pied à l'école. Les filles du groupe d'âges 6-14 ans affichent un indice d'exclusion plus élevé que celui des garçons : 45,4% des filles contre 30%

des garçons. Au niveau des départements, l'Alibori (70%), l'Atacora (57,8%) et le Borgou (53,2%) affichent de forts niveaux d'exclusion. A l'opposé, le Littoral (15,8%) et le Mono (20,7%) affichent de faibles niveaux d'exclusion.

Économie : Un potentiel humain important à dominance masculine, jeune et résidant plus en milieu rural

La population active béninoise âgée de 10 ans et plus s'élève à 2 830 876 personnes en 2002 soit 41,8% de la population totale. Cette population active s'est accrue de 4,9% entre 1992 et 2002, mais à un rythme moins important qu'entre 1979 et 1992 (6,3%). Le milieu rural compte 62% contre 38% en milieu urbain.

Les actifs du sexe masculin (50,7%) sont un peu plus nombreux que ceux du sexe féminin (49,3%) avec un taux d'activité global de 63,8%, celui des hommes est de 68,3% contre 59,7% pour les femmes. Malgré cette importance relative de la population

active, le rapport de dépendance reste encore élevé: 141 personnes inactives sont prises en charge par 100 personnes actives. La répartition de la population active selon le milieu de résidence montre qu'il y a plus d'actifs en milieu rural (68%) qu'en milieu urbain (32%).

La proportion des inactifs a augmenté de 32% en 1992 à 34% en 2002. Pour 100 inactifs, 51 vivent en milieu urbain et 49 en milieu rural. Les hommes représentent 39% et les femmes font la majorité (61%) dont la moitié est ménagère et 4 inactives sur 100 sont des élèves ou étudiants.

Population active et inactives selon le sexe

Sexe	Actifs	Inactifs	Ensemble	Effectif
Masculin	33,5	13,3	46,8	2 003 061
Féminin	32,7	20,5	53,2	2 273 095
Ensemble	66,2	33,8	100,0	4 276 156

La structure par groupe d'âge se caractérise par un fort pourcentage de personnes jeunes. Plus de la moitié des actifs béninois (61%) ont moins de 35 ans. L'activité économique est plus faible chez les moins 15 ans, elle atteint son maximum entre 35 et 49 ans et décroît à partir de 50 ans.

L'analyse régionale révèle que le département des Collines est celui où le taux d'activité est le plus élevé (70,1%), tandis que les départements du Mono, du Littoral et de l'Ouémé présentent les taux les plus faibles. Cela est le reflet d'une moindre participation des jeunes de moins de 20 ans à l'activité économique suite à la scolarisation et à

l'allongement de la durée de la formation plus importants dans ces départements.

Une population active fortement occupée, concentrée dans le secteur informel, dominé par l'activité agricole et les indépendants

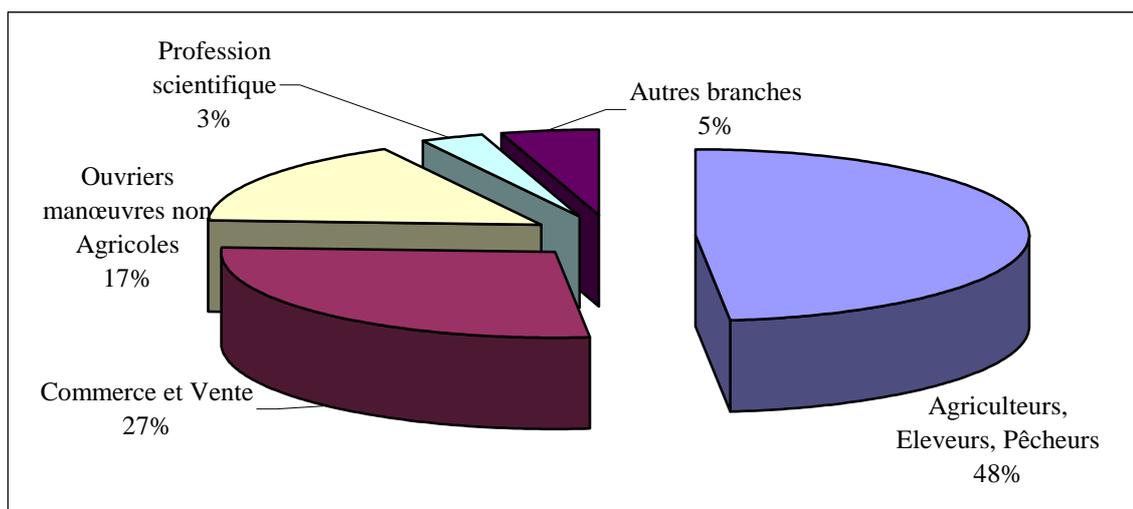
Le Recensement de 2002 a montré que 99,3% des personnes actives sont occupées avec un taux d'accroissement annuel de 3,2% entre 1992 et 2002.

Les actifs occupés sont concentrés à 95% dans le secteur informel, 5% dans le secteur formel dont 2,6% dans le public et 2,4% dans le privé. L'activité économique reste dominée par

l'agriculture, l'élevage et la pêche (49%), le commerce (27%) et les ouvriers ou artisans non agricoles représentent 17%.

Lorsqu'on intéresse aux activités non agricoles, le secteur informel reste prépondérant à 91% contre 9% au secteur formel.

Branches d'activités économiques



Pour l'ensemble du pays, 70% des personnes exerçant une profession sont à leur propre compte, 17% des aides

familiaux, 5% des apprentis. Le salariat n'occupe que 5,5% de la population active.

Une population active non occupée faiblement représentée, mais touchant plus les jeunes

En 2002, cette population sans-emploi s'élève à 19 123 personnes. Parmi eux, 56% sont à la recherche du 1^{er} emploi et 44% sont des chômeurs ayant déjà

travaillé au moins une fois auparavant. La population masculine est la plus touchée par le chômage : 68% hommes contre 32% femmes.

Le chômage frappe plus les jeunes que les personnes âgées : la proportion des chômeurs de moins de 35 ans représentent 72%. Par ailleurs, le chômage demeure un phénomène

urbain. Le milieu urbain abrite 75% des chômeurs, Cotonou 37%, Porto-Novo 8% et Parakou 5%.

UNE POPULATION VULNERABLE IMPORTANTE AVEC DES PROBLEMES SPECIFIQUES

Les enfants : Une population d'enfants majoritaire au Bénin et vivant pour la plupart en milieu rural,.....

La population des enfants (moins de 18 ans) fait 3 569 306 personnes soit 52,7 % de la population béninoise en 2002 avec une prédominance du sexe masculin (51,2% de garçons contre

48,8% de filles), soit un rapport de masculinité de 105 garçons pour 100 filles. Cette population réside à 64% dans le milieu rural contre 36% en milieu urbain.

.....Et une bonne frange de cette population n'ayant jamais été à l'école.

Il a été dénombré 2 105 028 enfants en âge d'aller à l'école (âgés de 6-17 ans) dont 52,6% fréquentent l'école au moment du recensement, 7%

ont fréquenté l'école et 40,4% n'ont jamais été à l'école. Mais les filles constituent la majorité des enfants à n'avoir jamais fréquenté l'école.

Répartition des enfants (6-17 ans) selon la fréquentation scolaire

	Masculin	Féminin	Total
Fréquentent actuellement	59,4	45,3	52,6
Ayant fréquenté	7,3	6,8	7,0
Jamais fréquenté	33,3	47,9	40,4
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	1 086 320	1 018 708	2 105 028

6% des enfants de moins de 15 ans sont orphelins au moins d'un des parents biologiques et.....

Les résultats du RGPH-3 révèlent que 5,8% des enfants de moins de 15 ans sont orphelin d'au moins d'un des parents biologiques dont 3,9% sont orphelins de père et 1,5% sont orphelins de mère. Il n'y a que 0,4% de ces enfants orphelins des deux parents

biologiques. Les garçons sont plus orphelins (5,9% orphelins d'au moins un des parents) que les filles (5,6%) et il n'existe pas de différence sensible entre le milieu urbain (5,8%) et le milieu rural (5,7%).

Répartition des enfants de moins de 15 ans selon la survie de leurs parents

	Père seul décédé	Mère seule décédée	Les deux décédés	Tous vivants	Au moins un décédé	Effectif
BENIN	3,9	1,5	0,4	94,2	5,8	3 169 375
Masculin	4,0	1,6	0,4	94,1	5,9	1 621 569
Féminin	3,8	1,4	0,4	94,4	5,6	1 547 806
Milieu Rural	3,9	1,4	0,4	94,3	5,7	1 105 898
Masculin	3,9	1,4	0,4	94,3	5,7	550 397
Féminin	3,9	1,4	0,4	94,4	5,6	555 501
Milieu Urbain	3,9	1,6	0,4	94,2	5,8	2 063 477
Masculin	4,1	1,7	0,4	93,9	6,1	1 071 172
Féminin	3,8	1,5	0,4	94,4	5,6	992 305

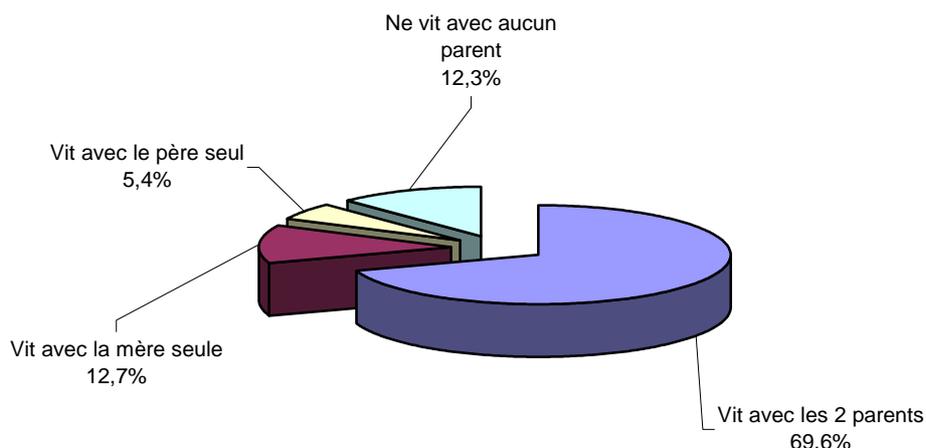
.....Plus d'un enfant de moins de 15 ans sur dix ne vit pas avec ses parents géniteurs.

En général, la majorité des enfants de moins de 15 ans (69,6%) vivent avec leurs deux géniteurs biologiques et 12,3% ne vivent avec aucun de leurs parents, alors que 12,7% vivent avec leur mère et 5,4% avec leur père.

Les garçons vivent plus avec les deux parents (71,4%) que les filles (67,7%) compte tenu du caractère

patriarcal du système social au Bénin, alors que les filles restent plus avec leur mère seule (12,9%) que les garçons (12,5%) et les pères préfèrent garder les garçons avec eux (6,3% contre 4,5% des filles). En prenant en compte le milieu de résidence, les enfants du milieu urbain vivent plus avec les deux parents biologiques (72,4%) que ceux du milieu rural (64,3%).

Répartition des enfants de moins de 15 ans selon le suivie des parents



Répartition des enfants de moins de 15 ans résidant avec leurs parents

	Vit avec les 2 parents	Vit avec la mère seule	Vit avec le père seul	Ne vit avec aucun	Effectif
BENIN	69,6	12,7	5,4	12,3	3 169 375
Masculin	71,4	12,5	6,3	9,8	1 621 569
Féminin	67,7	12,9	4,5	15,0	1 547 806
Milieu Rural	64,3	14,5	5,5	15,7	1 105 898
Masculin	67,2	14,5	6,5	11,9	550 397
Féminin	61,4	14,6	4,5	19,5	555 501
Milieu Urbain	72,4	11,7	5,4	10,6	2 063 477
Masculin	73,6	11,4	6,2	8,7	1 071 172
Féminin	71,1	11,9	4,4	12,5	992 305

Une précocité du mariage chez les adolescentes surtout en milieu rural

La répartition des adolescents selon l'état matrimonial montre que 1,9% des filles âgées de 10-14 ans et 18% des 15-17 ans se sont déclarées en union au moment du recensement. Cette situation est moins prononcée chez les garçons (respectivement 0,6% et 2,6% des garçons de la même tranche d'âge) et

elle est vécue avec acuité en milieu rural (2,3% des filles de 10-14 ans et 24,7% des filles de 15-17 ans sont en union au moment du recensement). Parmi ces filles qui vivent en milieu rural, un peu plus du quart vit en union polygamique (26,8% des 10-14 ans et 25,8% des 15-17 ans). Ces filles

contribuent également à la fécondité nationale: environ 0,31% âgées de 10-

14 ans et 5% des 15-17 ans sont déjà entrées dans la vie féconde.

Une participation précoce des enfants à l'activité économique et dans le secteur informel

Sur 906 917 enfants de 6 à 9 ans dénombrés au recensement de 2002, 28,9% sont déclarés être déjà en activité économique. Cette activité précoce frappe plus les filles (32,8%) que les garçons (25,1%) et est plus prononcée en milieu rural (35,5%) qu'en milieu

urbain (16,1%). Ces enfants sont à 99% occupés dans le secteur informel et notamment dans l'agriculture et le commerce où ils exercent principalement comme aides-familiaux indépendamment du sexe.

Occupation des enfants (6 à 9 ans) selon le sexe et le milieu de résidence

	Ensemble	Sexe		Milieu de résidence	
		Masculin	Féminin	Urbain	Rural
Elève	53,4	58,4	48,3	68,2	46,0
Occupé	25,9	22,8	29,2	14,7	31,6
Autre inactif	10,5	9,5	11,4	8,6	11,4
ND	10,2	9,3	11,1	8,5	11,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	906 917	463 022	443 895	303 194	603 723

Les femmes : Une prédominance du sexe féminin, marquée par l'analphabétisme, la sous-scolarisation et une forte participation à l'activité économique dans le secteur informel

Une prédominance du sexe féminin

Au Bénin, on a compté 6.769.914 personnes dont 51,5% sont de sexe féminin. Cette tendance à la féminisation de la population béninoise structurelle, car depuis 1961, la

proportion était de 51%, en 1979 avec 52% et 51,37% en 1992. Cette importance numérique se confirme tant au niveau urbain que rural.

Quatre femmes béninoises sur cinq sont analphabètes.

Le taux d'alphabétisation des adultes au Bénin (15 ans et plus) est de 33,6%, avec un écart important entre les sexes (22,6% chez la femme contre 46,6% chez l'homme). L'examen des résultats

selon les générations révèle que le taux d'alphabétisation est en augmentation mais en faveur des hommes et surtout chez les jeunes de 15-19 ans.

Taux d'alphabétisation (%) de la population de 15 ans et plus .

Recensements	Taux d'alphabétisation			Rapport de féminité
	Total	Masculin	Féminin	
Bénin 2002	33,6	46,4	22,6	48,7
15-19 ans	48,9	60,7	37,4	61,6
20-24 ans	39,3	54,8	27,5	50,2
25-29 ans	35,0	49,8	23,9	48,0
30 ans et plus	26,1	37,9	15,7	41,4

Une sous-scolarisation des femmes plus prononcée que celle des hommes.....

Le taux de non-fréquentation scolaire des femmes est de 65,6% et celui des hommes de 43,9% en 2002. Elle était de 80,6% en 1992 pour le sexe féminin et 61,7% pour le sexe masculin. Chez les filles de 6-14 ans, le taux brut de

scolarisation a augmenté à un rythme annuel de 6,5% passant de 27,2% en 1992 à 51,1% en 2002 avec des rapports de féminité correspondants de 60,3 et 79,7 femmes pour 100 hommes.

.....Malgré leur forte participation à l'activité économique dont le secteur informel est dominant....

La femme active représente 49,3% de la population totale active en 2002 contre 42,6% en 1992, soit un taux d'accroissement moyen de 4,6% par an. Presque toutes les femmes déclarées actives sont occupées. Parmi elles, 96,8% se retrouvent dans le secteur informel et 1,4% dans le secteur formel de l'Etat et seulement 1,4% dans le secteur formel privé.

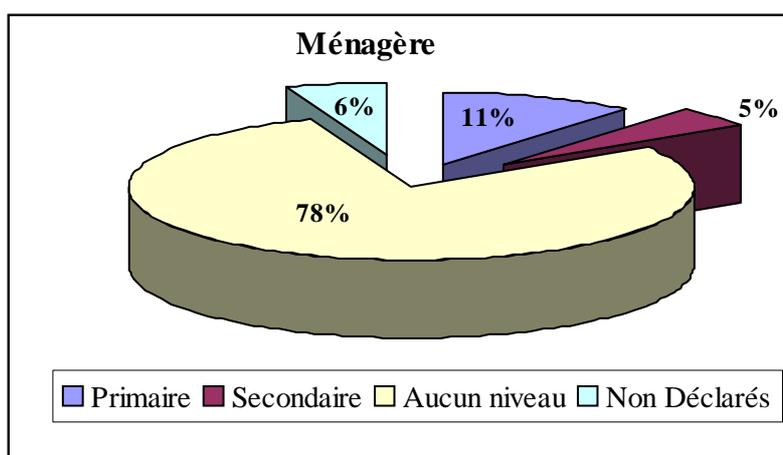
Les femmes béninoises sont en majorité (au moins 60%) dans des professions à dominance féminine : sage-femmes, vendeurs ambulants, potiers, coiffeuses, femmes de ménage et des dactylographes. Elles sont rares (moins de 5%) dans les professions occupées par les hommes : conducteurs de véhicules, marinières, soudeurs, cordonniers, forgerons, briquetiers, électriciens installation, géomètres, techniciens de génie civil, vitriers.

.....Toutefois, elle est en majorité dans la population inactive.

Les "femmes au ménage" sont considérées comme la population la plus inactive, car elles représentent 53,9% des femmes inactives réparties à 57,3% en milieu rural et 42,7% en milieu urbain. Ces femmes au foyer sont sans aucune instruction (78% d'entre elles), seulement 11% ont atteint

le primaire et 5% ont pu franchir le niveau primaire. Ces résultats comparés à ceux de 1992, montre que l'activité de ménage sans rémunération est en régression probablement au détriment de celles du secteur informel. A cet effet, on comptait 610 991 ménagères en 1992 contre 47 254 en 2002

Répartition (%) de la ménagère selon le niveau d'instruction



Les adolescentes beaucoup plus exclues du système éducatif que les hommes,.....

En 2002, il y a encore 161 filles pour 100 garçons âgées de 10-19 ans qui n'ont jamais mis pieds à l'école, 77 filles pour 100 garçons ont fait le primaire et 60 filles pour 100 garçons ont atteint au moins le secondaire. Parmi celles âgées de 15-19 ans qui n'ont jamais fréquenté l'école, le rapport de féminité est globalement de 179 filles pour 100

garçons. Les efforts restent encore à faire parce que pour les enfants de 10-14 ans, le rapport de féminité est de 138 filles pour 100 garçons en milieu rural contre 183 filles pour 100 garçons en milieu urbain. En ce qui concerne le retard scolaire, 21,4% des filles âgées de 15-19 ans se retrouvent encore au primaire en 2002.

....Se mariant de moins en moins et entrant plus dans la polygamie avec des hommes plus âgés

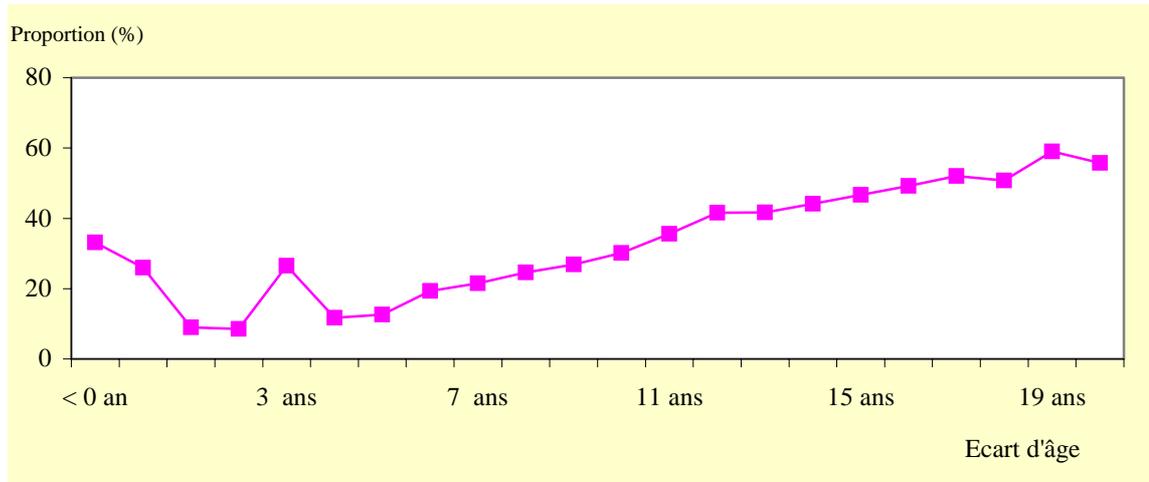
En matière de mariage en 2002, 13 filles sur 100 sont en mariage contre 17 filles en 1992. Cette diminution peut-être la conséquence de l'amélioration de la scolarisation de la fille combinée à un certain recul des us et coutumes en matière de nuptialité, ainsi qu'aux différentes actions de sensibilisations menées sur la question.

La pratique de la polygamie n'épargne pas les adolescentes âgées de 15-19 ans et elle prend de l'ampleur. Le taux de polygamie des adolescentes est passé de 8,1% en 1992 à 10,9% en 2002. La

pratique est plus marquée chez les filles du niveau secondaire ou celles qui n'ont aucun niveau d'instruction, quelque soit le milieu de résidence: 12% en milieu urbain et 11% en milieu rural.

L'évolution de l'écart d'âge entre les conjoints en union polygamique affiche une augmentation régulière à partir de 5 ans. Ceci dénote la pratique de la polygamie chez les adolescentes avec les conjoints plus âgés qu'elles, avec un écart d'âge médian pour les unions polygamiques estimé à 11,5 ans contre 6,9 ans pour les unions monogamiques.

Evolution de la proportion des adolescentes en union en fonction de l'écart d'âge entre les conjoints



L'entrée de la femme béninoise à la vie féconde de plus en plus tardive combinée avec la diminution du taux de stérilité.

Les femmes adultes (20-59 ans) sont confrontées au problème d'infécondité et de stérilité. En effet, il ressort qu'en 2002 que la femme béninoise a une certaine réticence à entrer dans la vie féconde. La probabilité pour elle d'avoir son premier enfant étant de 58%, il en résulte que celle qui n'en aura pas représente 42% contre 43% en 1992. A l'opposé, la stérilité est en régression :

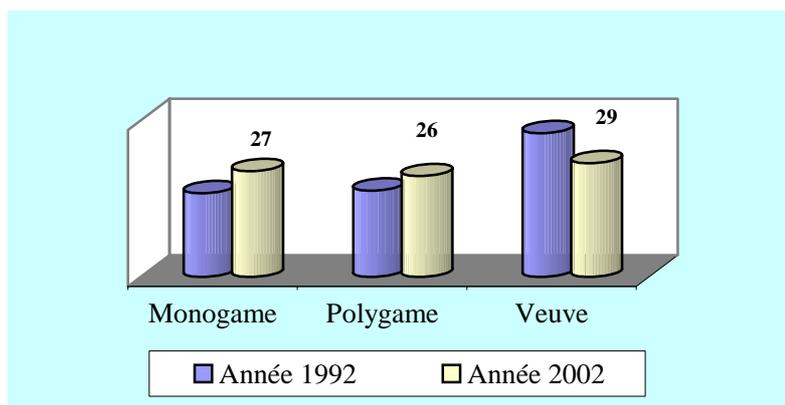
moins 0,58% des femmes en 2002 contre 1,5% en 1992 est stérile jusqu'à la ménopause. Toutefois, les résultats laissent l'impression d'une poche d'infécondité dans les départements de l'Atlantique (62%) et de l'Ouémé (49%) et de stérilité dans les départements du nord (0,76% dans le Borgou à 0,92% dans l'Atacora), du Plateau (0,58%) et de l'Ouémé (0,73%).

Le phénomène des femmes chef de ménage vivant en union prend de l'ampleur

Les femmes sont confrontées à jouer le rôle de chef de ménage lorsqu'elles sont en union monogamique (27,1%) et polygamique (25,8%). La tendance reflétée en 2002 prend de l'ampleur au niveau des unions polygamique et monogamique depuis 1992 et est en régression chez les veuves.

Elles dirigent en moyenne 3,7 personnes contre 6,1 personnes pour les ménages ayant à sa tête un homme. Cette tendance est presque la même lorsqu'on passe du milieu urbain au milieu rural.

Evolution des femmes chef de ménage selon l'état matrimonial (%)



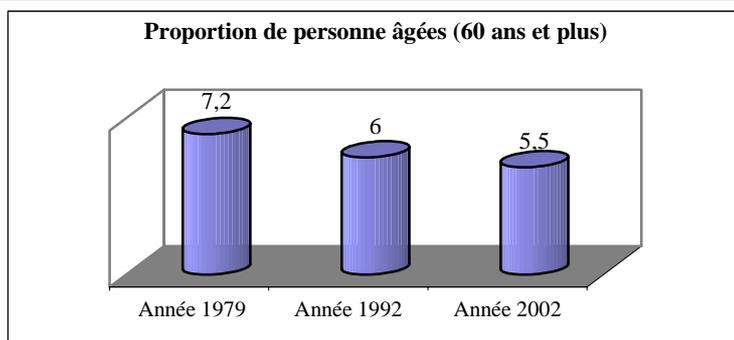
Personnes âgées : Tout comme au niveau national, la population des personnes âgées est à dominance féminine et dont une forte proportion vit seule

Une population âgée à dominance féminine

La population des personnes âgées (60 ans et plus) dénombrée au Bénin en 2002 est de 374 204 personnes soit une proportion de 5,5% de la population totale avec un rapport de masculinité de 83,6 hommes pour 100 femmes. Cette proportion a connu une baisse en passant de 6% en 1992 à 5,5% en 2002.

Si sur le plan de l'effectif cette tranche de la population a augmenté depuis 1979, allant de 240.579 personnes en 1979 à 295.097 personnes en 1992 et 374 204 personnes en 2002, sa représentation par rapport à la population totale est en constante régression. En effet, elle est passée de 7,2% en 1979 à 6% en 1992 et 5,5% en 2002.

Evolution de la population des personnes âgées de 1979 à 2002



Une population de personnes âgées moulées dans le système traditionnel d'analphabétisme

Le niveau d'alphabétisation des personnes âgées n'est pas satisfaisant. Seulement 9% d'entre eux savent lire et écrire dans une langue quelconque dont 14,8% de sexe masculin et 4,1% de sexe

féminin. Ce faible niveau d'alphabétisation résulte du fait que 90,5% de cette population n'ont aucun niveau d'instruction.

Une majorité de personnes âgées au travail dans le secteur informel

Les personnes âgées au travail représentent 63,6% de leur total avec 77,4% d'hommes et 52% de femmes. Selon le milieu de résidence, le taux d'activité est de 69,1% dans le milieu

rural (83,4% pour les hommes et 56,6% pour les femmes) et 51,7% dans le milieu urbain (63,6% pour les hommes et 52% pour les femmes).

Taux d'activité (%) des personnes âgées par milieu de résidence

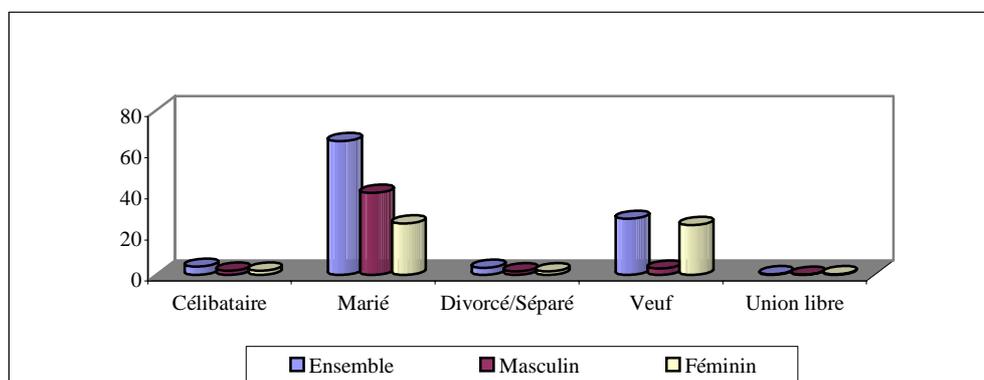
	Ensemble	Masculin	Féminin
Ensemble	63,6	77,4	52,0
Urbain	51,7	63,6	42,7
Rural	69,1	83,4	56,6

Une représentation non négligeable de population âgée mariée

Les personnes âgées sont pour la plupart en union (65,1%), mais dans le rang des veufs, c'est le sexe féminin qui impose sa proportion à l'ensemble du pays (3,1% d'hommes). Ils sont rarement des

célibataires (4%) ou vivant en union libre (0,3%). Toutefois on distingue quelques divorcés (2%) ou séparés (1,4%) surtout dans le rang des femmes.

Répartition (%) des personnes âgées par situation matrimoniale



Une majorité de femmes âgées dépendantes d'un chef de ménage

Les personnes âgées chefs de ménage représentent (59,6%) de personnes âgées avec 66,9% d'hommes et 33,1% de femmes dont 67,8% vivent en milieu rural et 32,2% en milieu urbain. Les personnes âgées qui vivent au dépend d'un autre chef de ménage sont 151.239 personnes soit 40,4% de la population des personnes âgées avec 69,4% résident en milieu rural et 69,4% en milieu urbain. Les femmes sont en majorité prises en charge, elles représentent 86% contre 14%

d'hommes. Quel que soit le milieu de résidence, la majorité (86%) des femmes âgées sont celles qui sont à charge d'autre chef de ménage.

Si dans tous les départements les personnes âgées sont majoritairement des chefs de ménages, par rapport au niveau national, les personnes âgées à charge sont plus importantes dans les départements du Zou (43%), de l'Ouémé (41,5%) et l'Atlantique (41,4%).

Le statut des personnes âgées dans le ménage par département

Département	Personnes âgées		
	Chef de ménage	Dépendant d'un autre chef de ménage	Ensemble
Bénin	59,6	40,4	100,0
Alibori	61,7	38,3	100,0
Atacora	62,8	37,2	100,0
Atlantique	58,6	41,4	100,0
Borgou	63,9	36,1	100,0
Collines	57,8	42,2	100,0
Couffo	59,0	41,0	100,0
Donga	65,4	34,6	100,0
Littoral	57,2	42,8	100,0
Mono	57,4	42,6	100,0
Ouémé	58,5	41,5	100,0
Plateau	60,2	39,8	100,0
Zou	57,0	43,0	100,0

Une proportion non négligeable de femmes âgées vivant seules

Aux âges avancés, les personnes âgées se retrouvent parfois seules dans le ménage. Celles qui vivent seules sont essentiellement des femmes (65,8% contre 34,2%). C'est en milieu rural

qu'elles sont plus concentrées (70,2% contre 29,8%). L'observation selon le sexe révèle qu'il y a autant de femmes et d'hommes vivant seules en milieu urbain comme en milieu rural.

Personnes handicapées : Une minorité de population à dominance mal voyante et féminine mais moins jeune et vivant dans les grandes villes

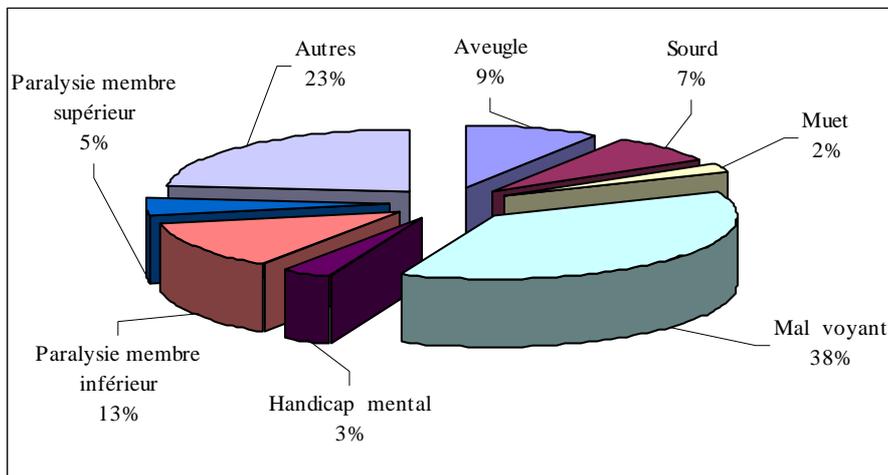
Les personnes handicapées : une minorité de population handicapée à dominance mal voyant

En 2002, on a dénombré 172 870 personnes handicapées soit 2,6% de la population totale dans les ménages ordinaires.

Les personnes mal voyantes sont les plus nombreuses, elles représentent

37,5% des personnes handicapées, celles qui ont la paralysie des membres inférieurs sont 12,7% suivie des aveugles (9%) et muets (7,2%). Les personnes souffrant d'au moins 2 handicaps sont en proportion de 9,3%.

Répartition (%) des personnes handicapées selon le type de handicap



Une population handicapée moins jeune mais à dominance féminine

Les personnes handicapées de moins de 10 ans représentent 11,7%, celles qui sont âgées de 10-54 ans sont en majorité (53,9%), les personnes âgées (55 ans et

plus) représentent 34,4%. Les rapports de masculinité dénotent que les femmes dominent aux jeunes âges (moins de 20 ans) et aux âges avancés (45-59 ans)

La majorité des personnes handicapées vivent dans les grandes villes

Les villes de Cotonou, Porto-Novo, Bohicon et Djougou concentrent les plus fortes proportions de personnes handicapées et ceci quelque soit le type de handicap. Elles affichent les pourcentages les plus élevés de paralysés de membre inférieur avec

respectivement 36,3% ; 11,3% ; 9,3% et 9,2%. Quant aux villes de Cotonou, Porto-Novo, Parakou et Lokossa, les mal voyants y sont majoritaires. Il en est de même pour les aveugles dans les villes de Cotonou, Porto-Novo, Bohicon et Parakou.

Le handicap n'est pas un frein à l'activité : 3,3% de la population active est handicapée

Les personnes handicapées font 3,3% de la population active soit 92 364 personnes dont 54,7% d'hommes et 45,3% de femmes. Cette population vit à 30,1% en milieu urbain et 66,9% en milieu rural.

Ces personnes handicapées ont un taux d'activité global de 60,5%. Ces taux au niveau des hommes (67,0%) et des femmes (53,9%) sont inférieurs aux moyennes de toute la population. Ceux qui vivent en milieu urbain sont moins actifs (54,4%) que ceux du milieu rural.

MENAGE, CONDITION D'HABITATION ET PAUVRETE

MENAGE : Des ménages de moins six personnes et constitués majoritairement des ménages nucléaires

Au Bénin, un ménage compte en moyenne 5,6 personnes et....

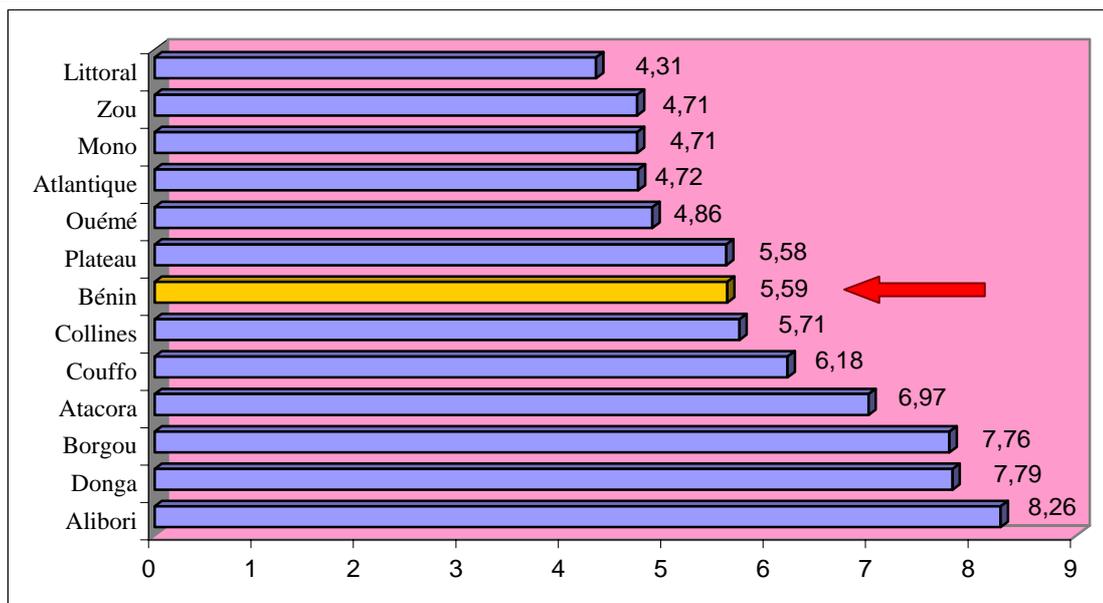
Lors du troisième recensement, 1 210 463 ménages ordinaires ont été dénombrés dont 696 321 (57,5%) en milieu rural et 514 142 (42,5%) en milieu urbain. Entre 1992 et 2002, le nombre de ménage s'est accru annuellement de 4,54%. La proportion des ménages en milieu urbain a augmenté plus rapidement que celle du milieu rural (6,76% d'accroissement contre 3,24% en milieu rural).

Si dans les habitudes béninoises, le statut du chef de ménage est conféré aux hommes (77,3% des ménages en 2002), une proportion non négligeable de femmes (22,7%) porte ce statut. Elles se retrouvent généralement parmi les veuves (29,1%), les femmes en mariage monogamique (27,1%) et polygamique

(15,7%) mais ne vivant habituellement pas dans le ménage de leur époux.

La taille moyenne des ménages est de 5,6 personnes. Elle est passée de 4,5 personnes en 1961 à 5,4 personnes en 1979, puis 5,9 personnes en 1992 et 5,6 personnes en 2002. Pour l'ensemble du Bénin, 40,8% des ménages ont au moins six personnes. Les ménages de grandes tailles se rencontrent dans les départements du Nord Bénin : l'Alibori (8,3 personnes par ménage), la Donga (8,2 personnes), le Borgou (7,8 personnes) et l'Atacora (7,3 personnes). Les départements constitués des ménages de faible taille sont le Littoral (4,5 personnes par ménage), le Mono et le Zou (respectivement 4,9 personnes) et l'Ouémé (5 personnes).

Taille moyenne de ménage par département



..... Est constitué majoritairement des ménages nucléaires

Les ménages béninois sont à 63,4% constitués de ménages nucléaires (ménages constitués d'un chef de ménage, de son ou ses épouses et ses enfants) dont 54,9% des ménages sont formés de noyaux familiaux du chef de ménage (type 1) et 8,5% des noyaux du chef de ménages et ceux de ses épouses

(type 2). Les ménages dont le chef est de sexe masculin se retrouvent à 67% dans cette situation contre 51,3% des ménages dont le chef de ménage est de sexe féminin. Toutefois, il existe 31,2% des ménages dont la typologie n'est pas clairement définie.

Répartition (%) des ménages selon leur type et le sexe du chef de ménage

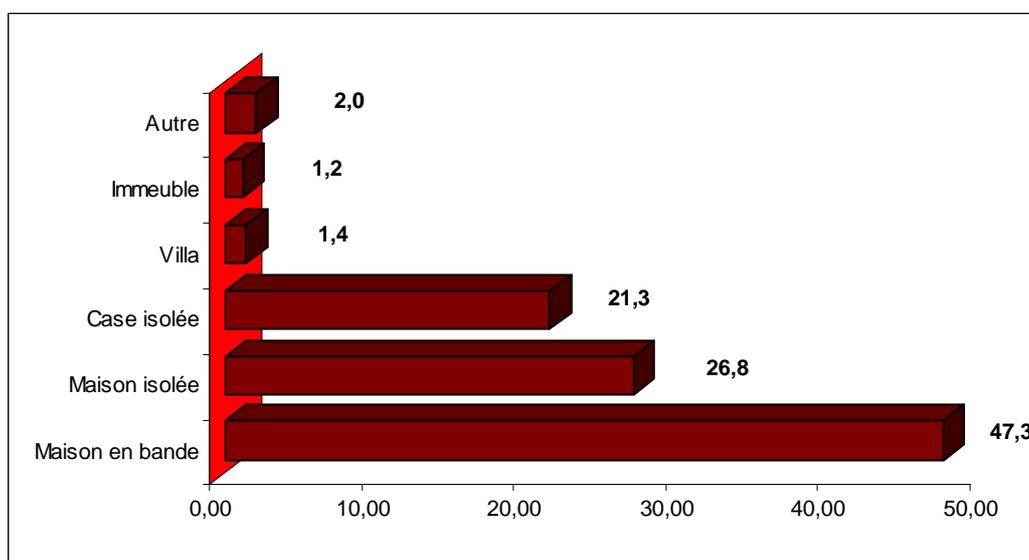
Type de ménage et sexe	Composition des ménages					
	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6
Masculin	56,0	11,0	0,2	0,1	1,5	31,2
Féminin	51,3	0,2	0,0	0,0	0,4	48,1
Total	54,9	8,5	0,2	0,1	1,3	35,0

Persistance du mode traditionnel d'habitation : plus de sept béninois sur dix vivent dans une concession.

Le RGPH-3 a dénombré 1 210 463 unités d'habitation dont 68,8% sont concentrées dans les concessions et elles sont destinées à l'habitation exclusive pour 92,9% d'entre elles et seulement 7,1% à usage mixte (habitation et autres fonctions). Ces unités d'habitation sont à 47,3% sont

constituées de maisons en bande, de 26,8% de maisons isolées et de 21,3% de cases isolées. Les villas et les immeubles à usage d'habitation ou mixte ne représentent respectivement que 1,4% et 1,2% des unités d'habitation.

Type d'habitation au Bénin en 2002



Les Béninois sont généralement propriétaires de leur logement ou vivent dans les propriétés familiales et seulement 1,93 % des ménages possèdent le titre foncier de leur unité d'habitation

En 2002 au Bénin, 51,9% des ménages vivent dans les propriétés familiales, 26,7% vivent chez eux sans titre foncier et 16,0% sont locataires. Seulement 1,93% des ménages possèdent le titre foncier de leur propriété. Toutefois, on

remarque que la proportion des ménages habitant chez eux ou dans la propriété familiale a augmenté fortement passant de 59,7% en 1992 à 80,5% en 2002.

Une modernisation de plus en plus poussée des matériaux de construction avec l'utilisation des tôles pour le toit et le ciment pour les murs et le sol.

Le recensement de 2002 révèle que 71,9% des unités d'habitation sont couvertes de tôles et 22,8% de paille. La dalle ne représente que 2,2% des toitures alors qu'en 1992 les tôles ne couvraient que 67,1% des unités d'habitation et 28,4% des unités d'habitation étaient couvertes de pailles.

constructions en brique ne représentent que 32,0% des constructions contre 23,1% en 1992. Les murs en bambou sont à 6,01% des unités d'habitation et ceux en semi-dur 4,8%.

La terre, bien qu'en régression (62,8% en 1992) domine toujours les murs des unités d'habitation à 54,7%. Les

Pour le revêtement du sol, 55,8% des unités d'habitations utilisent le ciment, 40,2% la terre et 1,5% le bois. Le carreau ne couvre que le sol de 1,3% des unités d'habitation.

Une maison sur cinq est constituée de maison en bande avec le toit en tôle, les murs et le sol en ciment :

L'observation simultanée des quatre variables révèle que les maisons en bande avec différentes caractéristiques du toit, des murs et du sol viennent en tête dans l'ensemble du pays avec 43,3%. Le type d'habitation le plus répandu est la maison en bande avec un toit en tôle, des murs en brique ou pierre et des sols en ciment avec 20% de l'ensemble. Quatre sortes de maisons

isolées avec les différentes natures du toit, des murs et du sol viennent en deuxième position, suivies de quatre sortes de cases isolées. Somme toute, ces douze sortes de prototype d'unités d'habitation sur les 2 352 totalisent 74,6% de l'ensemble et donnent une image assez claire du paysage de l'habitat au Bénin.

Unités d'habitation selon le type et la nature du toit, des murs et du sol

Type d'unités d'habitation	Nature			Nombre d'unités d'habitation	Pourcentage	Rang
	Toit	Murs	Sol			
Maison en Bande	Tôle	Brique/Pierre	Ciment	244 609	20.6	1 ^{er}
Maison en Bande	Tôle	Terre	Ciment	102 902	8.7	2 ^{ème}
Maison en Bande	Paille	Terre	Terre	86 740	7.3	3 ^{ème}
Maison en Bande	Tôle	Terre	Terre	79 793	6.7	4 ^{ème}
Maison isolée	Tôle	Terre	Terre	72 724	6.1	5 ^{ème}
Maison isolée	Tôle	Terre	Ciment	61 725	5.2	6 ^{ème}
Maison isolée	Paille	Terre	Terre	58 318	4.9	7 ^{ème}
Maison isolée	Tôle	Brique/Pierre	Ciment	56 373	4.7	8 ^{ème}
Case isolée	Tôle	Terre	Terre	55 282	4.7	9 ^{ème}
Case isolée	Tôle	Terre	Ciment	30 892	2.6	10 ^{ème}
Case isolée	Paille	Terre	Terre	29 975	2.5	11 ^{ème}
Case isolée	Tôle	Brique/Pierre	Ciment	7 759	0.7	12 ^{ème}
Reste des combinaisons	Autres	Autres	Autres	301 407	25.4	
Ensemble				1 188 499	100.0	

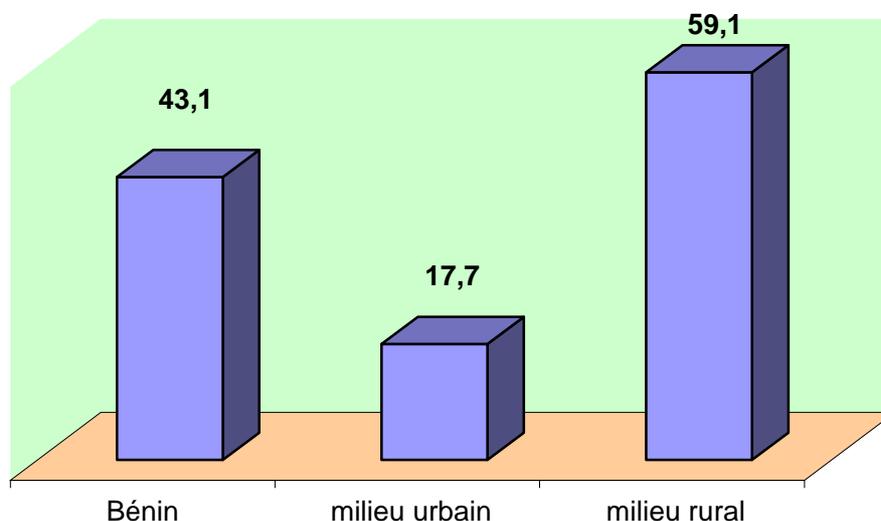
PAUVRETE : la pauvreté des individus et des ménages, une réalité malheureuse au Bénin

Plus de quatre Béninois sur dix sont pauvres et vivent plus en milieu rural malgré la présence d'actifs occupés dans les ménages

Le Recensement de 2002 montre que 43,1% de la population béninoise sont pauvres et le phénomène touche 3,3 fois plus de personnes en milieu rural qu'en

milieu urbain (l'incidence de pauvreté est 59,1% contre 17,7% en milieu urbain).

Proportion de la population pauvre selon le milieu de résidence



Les personnes pauvres au Bénin sont concentrées dans 40% de ménages dont dans 59% de ménages en milieu rural contre 14,3% en milieu urbain.

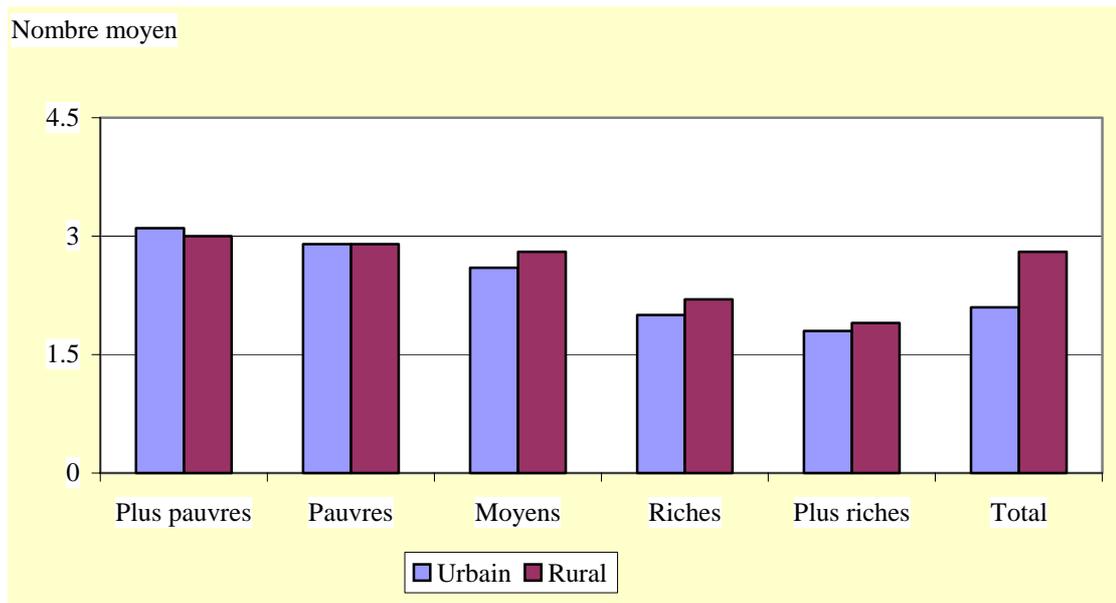
occupés par ménage et 1,33 fois plus nombreux qu'en milieu urbain. Les ménages plus pauvres et pauvres qui comptent déjà en moyenne 6 personnes ont 3 actifs occupés. A l'inverse les ménages plus riches comptent en moyenne 4,5 personnes et 1,8 actifs occupés.

Au niveau national, on dénombre en moyenne 2,5 actifs occupés par ménage. En milieu rural, ils sont 2,8 actifs

Répartition (%) des ménages selon le quintile de niveau de vie et le milieu de résidence

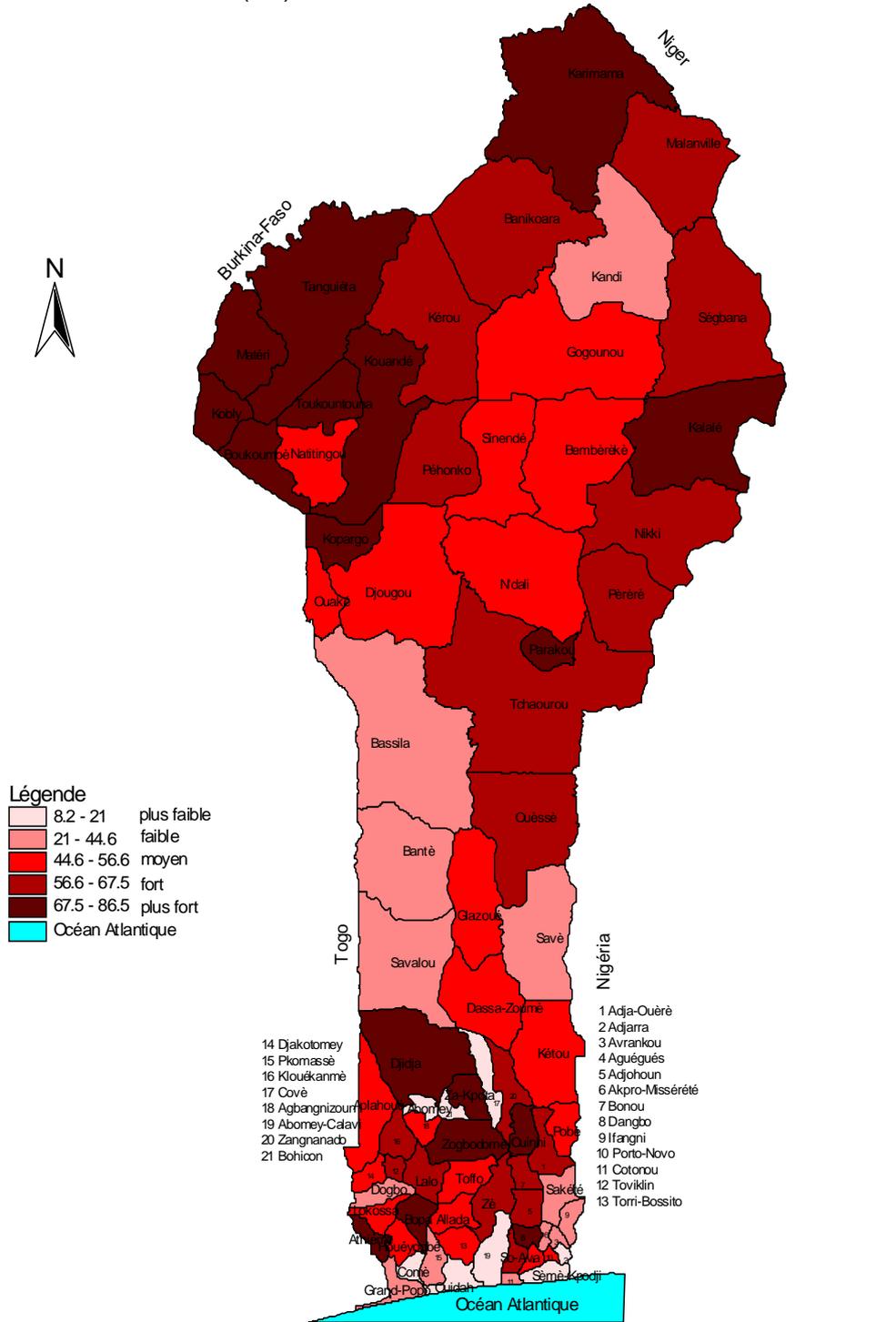
Milieu de résidence	Quintiles de niveau de vie					Total	Proportion des ménages pauvres et plus pauvres
	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches		
Urbain	6,8	7,5	11,9	29,4	44,4	100	14,3
Rural	29,6	29,4	26,0	13,0	2,0	100	59,0
Bénin	19,9	20,1	20,0	20,0	20,0	100	40,0

Le nombre moyen d'actifs occupé par ménage



**2 Bénéinois sur 5 sont
pauvres du fait de la qualité
de leur condition de vie.**

Bénin
Incidence de Pauvreté (P0)



Source:
INSAE, RGPH3

Une population qui double tous les 22 ans

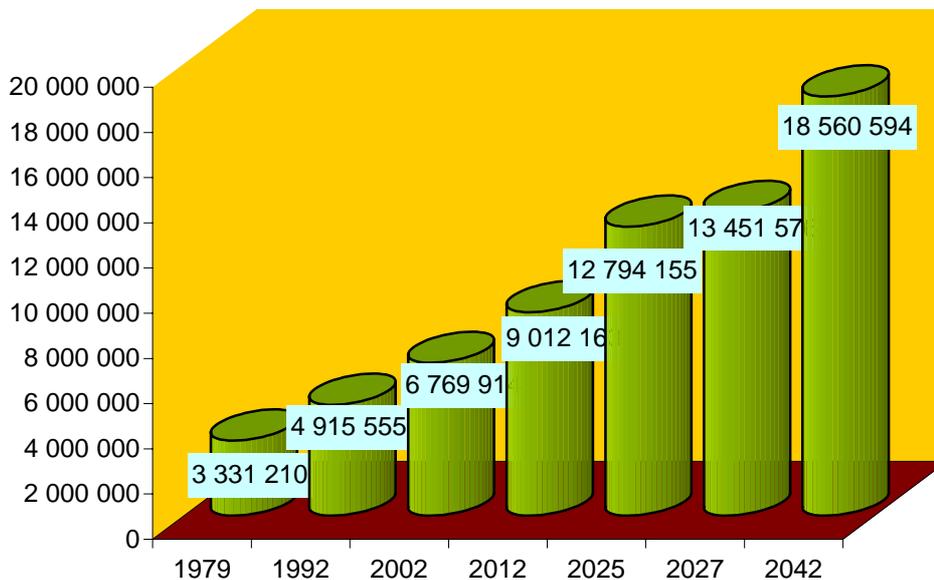
La population béninoise s'est accrue annuellement entre 1992 et 2002 de 3,25%, la population urbaine de 4,12% et la population rurale de 2,74%. A ce rythme, la population béninoise doublera tous les 22 ans. Le bilan natalité-mortalité dégage un taux annuel d'accroissement naturel de 2,89%. Ce qui montre que le Bénin est devenu un pays d'immigration entre 1992 et 2002 avec un solde net migratoire de 0,36%, alors qu'il était un pays d'émigration entre 1979 et 1992 (-0,36%).

La croissance rapide de la population résulte beaucoup plus d'une fécondité encore élevée bien qu'en baisse et d'une

mortalité baissant plus rapidement que la fécondité. C'est de la tendance observée depuis 1982 de la fécondité, de la mortalité et de la migration que va dépendre les tailles et les structures de la population dans les dix ou vingt prochaines années.

Il en résulte que la population béninoise passera de 6 769 914 individus en 2002 à environ 9 012 163 habitants en 2012 et 12 794 155 en 2025 (année limite pour les études nationales de prospectives à long terme au Bénin 2025) comme le montre le graphique ci-contre.

Evolution de l'effectif de population au Bénin de 1979 à 2042



Une demande plus accrue en infrastructure et personnel pour l'éducation et la santé de la population béninoise pour la satisfaction des besoins d'éducation et de santé au Bénin.

En matière d'éducation, pour assurer l'enseignement primaire obligatoire et de qualité à tous les enfants béninois de 6-14 ans comme l'exige notre constitution de 1991, il est urgent d'assurer la construction de salles de classes et le recrutement d'enseignants en nombre suffisant. Il faudra prévoir 21 692 salles de classe/enseignants en 2012 et 28 671 en 2025.

En matière de santé, la nouvelle stratégie mise en place, basée sur l'équité, la solidarité, l'accessibilité, la qualité des services et la participation communautaire, il est nécessaire de disposer dès 2002 de 34 zones sanitaires, mais la réalité montre qu'il n'existe que 11 zones sanitaires fonctionnelles à cette date.

Il faudra alors à l'horizon 2025, un nombre additionnel de 54 zones sanitaires par rapport au 11 existantes.